

# SCALDO *Mag*



### Bulletins en pages centrales :

- ◆ inscription pour la brocante de juin
- ◆ inscription pour le concours des maisons fleuries et des jardins communaux
- ◆ inscription sur le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées

## UNE SAISON CULTURELLE ACTIVE ET FESTIVE



### ESCAUDŒUVRES - CITÉ DU SUCRE



# NON À L'ARRÊT DE LA PRODUCTION !

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



- [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)
- [facebook.com/ville.escaudoeuvres.officielle](https://facebook.com/ville.escaudoeuvres.officielle)
- [www.instagram.com/escaudoeuvres\\_maville](https://www.instagram.com/escaudoeuvres_maville)

- Escaudoeuvres connectée
- 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
- 03 27 72 70 70

## M. Thierry BOUTEMAN - Maire d'Escaudœuvres



Chères Scaldobrigiennes, Chers Scaldobrigiens,

Alors que chaque début d'année est toujours chargé d'espoirs et de nouvelles résolutions, l'année 2023 commence de façon très déroutante pour bon nombre d'entre nous.

Après une année 2022 marquée par un assombrissement soudain de la situation économique sur fond de guerre en Ukraine et d'inflation, l'année 2023 démarre sous forme de gronde sociale qui ne décolère pas suite à l'usage, par notre gouvernement, de l'article 49.3 de notre Constitution pour faire adopter la nouvelle réforme des retraites.

À cela s'ajoute **l'annonce brutale de la coopérative Tereos d'arrêter, dès cette année, la production de sucre** sur son site d'Escaudœuvres mettant ainsi fin à 150 années d'activité industrielle sur notre territoire et entraînant la suppression de 123 postes permanents. Cette annonce, incompréhensible, a créé une onde de choc sur notre territoire et a bouleversé l'ensemble des acteurs.

Dans ce combat mené conjointement avec les élus locaux, départementaux et régionaux, renforcé par le message clair et ferme adressé aux responsables de la coopérative Tereos par le ministre de l'industrie et les services de l'État, **nous nous efforçons depuis le 8 mars à préserver les emplois et à maintenir l'activité sucrière à Escaudœuvres.**

Je remercie toutes les personnes qui se mobilisent pour soutenir les salariés directement impactés par cette mauvaise décision. Depuis maintenant plus de trois semaines, ceux-ci essaient de défendre leur emploi et leur outil de travail.

À croire qu'une triste nouvelle n'arrive jamais seule, le 17 mars, **nous avons appris le décès prématuré de notre commerçant et traiteur local, Matthieu DHERBÉCOURT**, à l'âge de 49 ans. Installé depuis 2008 dans notre commune, il s'était forgé une belle renommée sur notre territoire et s'affairait, chaque année, à la préparation du repas annuel à destination de nos seniors ou de nos associations. Apprécié de tous pour son professionnalisme et sa gentillesse, nous perdons aujourd'hui un homme d'une grande valeur. Nous adressons nos condoléances les plus sincères et tout notre soutien à son épouse, son garçon, toute sa famille, ainsi qu'à ses proches.

Pour toutes les collectivités, le mois de mars est aussi le mois du budget. **L'exercice 2022, malgré le contexte inflationniste, a fait ressortir un excédent de fonctionnement plus important que l'année précédente**, permettant ainsi d'améliorer l'épargne de la ville tant nécessaire pour s'engager vers un nouveau projet structurant comme l'extension de l'école.

**L'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit a permis de limiter le montant de la facture annuelle à 66 000 €** (en tenant compte de l'augmentation du coût de l'électricité en 2022) contre 68000 € en 2021 sans coupure nocturne. Sans cette décision, nous aurions dépensé davantage pour ce poste dans la section de fonctionnement au détriment de certains travaux.

Cela se confirme avec le montant de la facture annuelle du fonctionnement des feux tricolores qui est passé de 2 500 € en 2021 à 9 000 € en 2022.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré le budget primitif 2023. La hausse du coût de l'énergie (presque 150 % d'augmentation pour l'électricité), sans aucune aide à ce jour de l'État, la hausse des prix des produits et des matières premières vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement.

Afin de contenir notre budget de fonctionnement et après déduction de nos dépenses obligatoires, **nous avons été contraints, cette année, de baisser certaines subventions données aux associations.** Néanmoins, soucieux de préserver le dynamisme associatif, nous poursuivrons notre engagement à les accompagner dans leurs différents projets. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements, **nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique pour améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre ville.** Le programme des travaux et des différentes animations, annoncé au mois de janvier, sera bien respecté. Comme vous le voyez à nouveau cette année, avec la même volonté de **ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale, nous continuons à être les garants de la bonne gestion de notre commune.**

La saison du printemps a débuté il y a quelques jours et les adventices, ou plus communément appelées "mauvaises herbes", vont réapparaître partout dans nos rues et représentent un enjeu esthétique pour notre ville. Depuis quelques années l'interdiction d'user de produits désherbants pour se débarrasser de ces végétaux indésirables font que les communes peuvent donner l'impression d'être à l'abandon. Sans l'usage de produits phytosanitaires sur le domaine public, il s'avère compliqué d'entretenir les 20 kilomètres linéaires de caniveaux et de trottoirs.

**Je vous demande donc de bien vouloir entretenir les espaces devant vos habitations pour les maintenir en bon état de propreté.** Car sans remettre au goût du jour une pratique du siècle dernier, comme la corvée du balayage du trottoir devant chez soi, il faut savoir qu'il existe un article du règlement sanitaire départemental qui impose cette pratique. **Je compte sur votre soutien et votre investissement afin que nous puissions vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie.**

En espérant que le ciel obscur scaldobrigien s'éclaircisse, je vous souhaite un excellent printemps et vous donne rendez-vous pour les estivales 2023.

Bien à vous,

**Thierry BOUTEMAN**  
Maire d'Escaudœuvres

# NON À L'ARRÊT DE LA PRODUCTION DE SUCRE À ESCAUDŒUVRES !

Depuis 150 ans, Escaudœuvres vit au rythme de la sucrerie et, depuis 150 ans, la sucrerie fait vivre Escaudœuvres...

## RETRAÇONS SON HISTOIRE...

La sucrerie centrale d'Escaudœuvres est fondée en 1872 par l'ingénieur Jules LINARD. Profitant d'un contexte économique de libre échange et d'une demande croissante d'approvisionnement en sucre des pays européens, il décide de créer sa propre entreprise.

L'usine est organisée suivant un concept moderne dès l'origine. En effet, elle était alimentée par de nombreuses râperies, reliées entre elles par une conduite souterraine.

Le **choix géographique** est expliqué par la proximité du bassin minier du Nord et de l'abondance du charbon, d'un **sous-sol argilo-calcaire propice à une production massive de betteraves**, d'une infrastructure routière, ferroviaire et fluviale de bonne qualité.

Conseillé par le juriste Léon ESTIVAN, il choisit d'établir une société anonyme qui lui permet de concentrer suffisamment de capitaux pour développer un nouveau processus industriel. L'innovation tient dans la maîtrise de l'approvisionnement en racines. Il met en place un savant maillage de bascules ; **17 râperies sont judicieusement réparties sur la zone de collecte et reliées à l'unité centrale par des conduits qui acheminent le jus de betterave.**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la sucrerie centrale de Cambrai est considérée comme la plus grande sucrerie au monde.



Entrée principale de la fabrique de sucre au début du XX<sup>e</sup> siècle (collection Thomas SYLVÈRE)

Durant la Première Guerre mondiale, Cambrai tombe sous le joug des Allemands, qui pillent les pièces de la sucrerie.

En avril 1972, l'année de sa fusion avec Say, la société **Béghin** lance une O.P.A. (Offre publique d'Achat) sur la sucrerie centrale de Cambrai, qui enregistre alors 69 millions de francs de chiffre d'affaires annuel. La sucrerie centrale de Cambrai compte dans ses actifs les sucreries Millet et de Bohain (depuis 1965). Avec 300 salariés, **l'usine produit jusqu'à 67 060 tonnes de sucre par an.**

En 1992, le groupe **Eridania Béghin-Say** se constitue à la suite de l'achat de Béghin-Say par Eridania, une filiale du groupe italien Montedison.

En 2001, le groupe Eridania Béghin-Say se scinde, les agriculteurs betteraviers des usines Béghin-Say se constituent en coopérative sous le nom d'**Union BS.**

En 2002, la reprise des actifs de Béghin-Say par les deux coopératives Union SDA et Union BS donne naissance au groupe coopératif **Tereos.**

Elle connaîtra tout au long de ces nombreuses années une belle évolution. En voici quelques exemples :

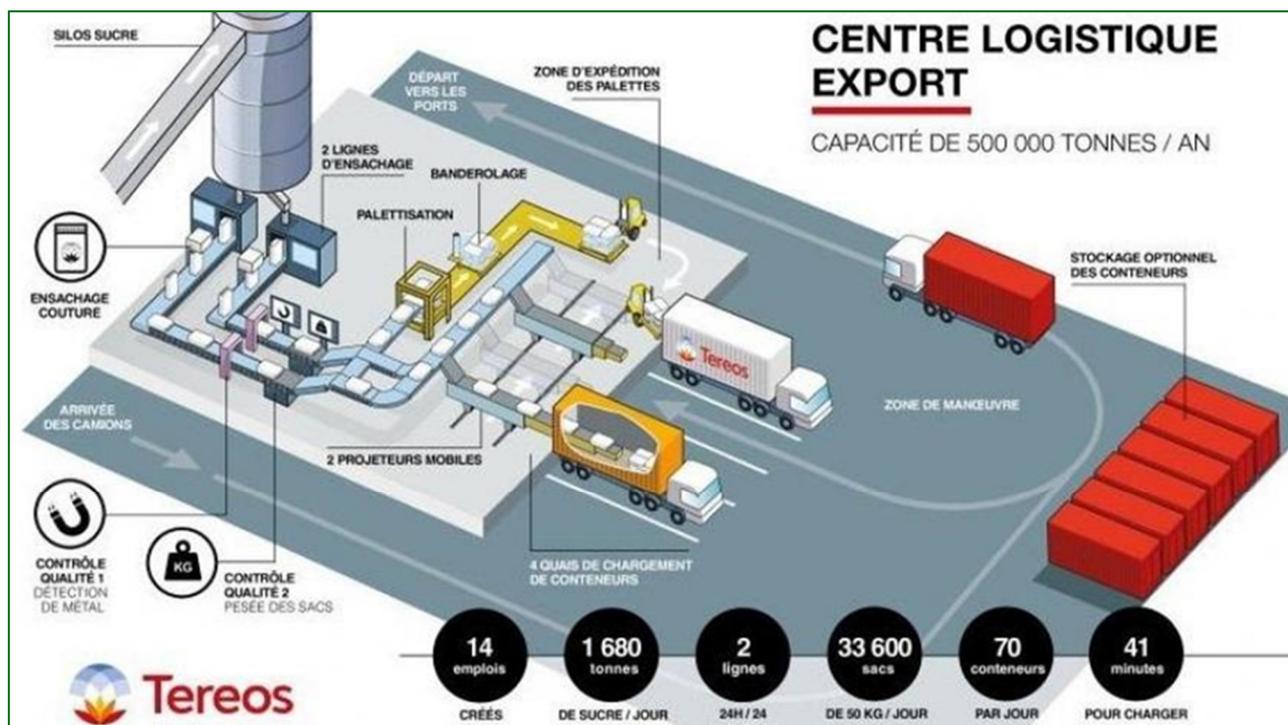
- ◆ 1974 : La capacité de la sucrerie atteint **8 000 tonnes de betteraves par jour**.
- ◆ 1975-1978 : Développement de l'**automatisation**, en particulier pour la **crystallisation**.
- ◆ 1983 : Construction d'un **nouveau centre de réception** à sous-échantillonnage.
- ◆ 1986 : Béghin-Say prend la sucrerie centrale de Cambrai en location-gérance pour harmoniser son approvisionnement betteravier avec celui des autres usines régionales du groupe.
- ◆ 1987 : Inauguration en novembre d'un **silos vertical d'une capacité de 80 000 tonnes**. C'est le plus grand silo à sucre de ce type existant actuellement dans le monde.
- ◆ 1991 : Réfection complète de l'**atelier d'évaporation**.
- ◆ 1996-1998 : **Conduite centralisée de la diffusion** et renforcement diffusion-épurat...
- ◆ ... 2017 : Construction d'une **cuve de stockage de sirop de sucre** et d'un **centre logistique orienté export**. Montant des deux équipements : 30 millions d'euros. Le sucre sera conditionné (90 tonnes à l'heure) dans un nouvel atelier d'ensachage alimenté par les deux silos de l'usine.



Vue générale de la sucrerie en 2023 (photo : Mairie d'Escaudœuvres)

### TEREOS POURRA EXPÉDIER CHAQUE ANNÉE 500 000 TONNES DE SUCRE DEPUIS ESCAUDŒUVRES (article de presse "Voix du Nord) du 20 novembre 2018

Le centre logistique export de Tereos ouvert il y a un an est inauguré cet après-midi à Escaudœuvres, près de Cambrai. Il permet d'expédier 500 000 tonnes de sucre par an dans le monde entier.



Tereos le présente comme le "**plus gros site de chargement de conteneurs des Hauts-de-France et probablement de toute la France** (en nombre de conteneurs remplis par jour)".

En 2021, le site d'Escaudœuvres vit une révolution en s'équipant d'une **nouvelle chaudière** : fini le charbon, désormais c'est au gaz que l'usine fonctionnera. Coût de l'opération : 24 millions d'euros.

Aujourd'hui, **notre sucrerie est classée 3<sup>e</sup> sur 9** de par sa production de sucre haute filtrabilité, spécialement dédié aux industries agroalimentaires.

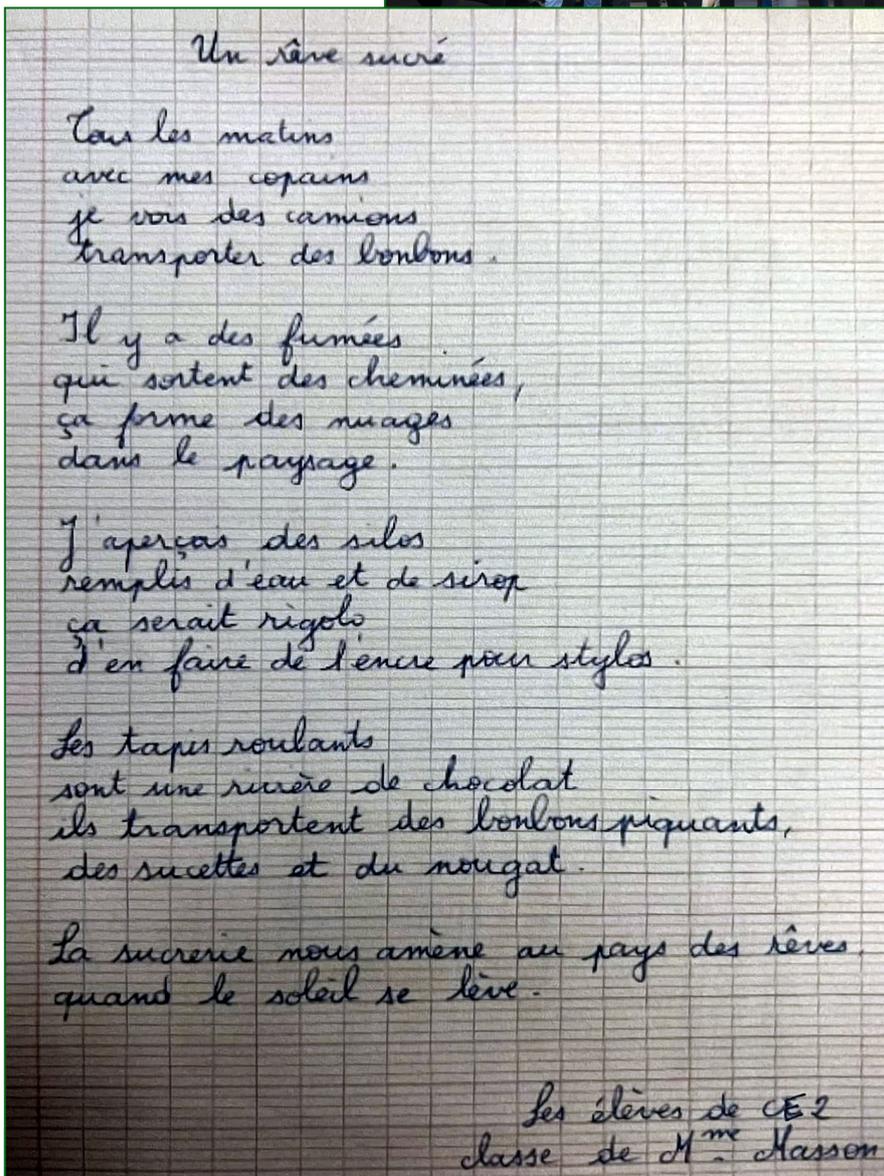
### POURQUOI NOTRE INCOMPRÉHENSION ?

Ce projet de restructuration repose principalement sur la baisse des surfaces betteravières en France. **Ce projet est, à notre sens, une faute stratégique tant pour notre sucrerie que pour notre territoire.**

De plus, le site d'Escaudœuvres a réalisé de très bons résultats lors de la dernière campagne.

Au vu des résultats connus, avec une progression constante du chiffre d'affaires, ainsi que du résultat net, **cette fermeture ne paraît pas, aujourd'hui, justifiée.** En effet, le chiffre d'affaires de la coopérative atteint 5.1 milliards d'euros au terme de l'exercice 2021-2022 et que cette tendance se confirme avec les résultats du premier semestre de l'exercice en cours.

**Mobilisation le 19 mars 2023 des élus de la C.A.C., de la municipalité, du conseil municipal des jeunes, de la population d'Escaudœuvres et des salariés de Tereos contre l'arrêt de la production de sucre**



Poème des élèves de C.E.2 de l'école Jean Lebas (classe de M<sup>me</sup> MASSON) préparé à l'occasion des 150 ans de la sucrerie

### M. Thierry BOUTEMAN

Maire d'Escaudœuvres

- ✓ Disponible sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

### M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT

1<sup>re</sup> adjointe au maire

Déléguée au C.C.A.S.

### M. Thomas FRÉMOND

2<sup>e</sup> adjoint au maire

Délégué à l'environnement et à la transition écologique

### M<sup>me</sup> Corinne CAMBAY

3<sup>e</sup> adjointe au maire

Déléguée à l'urbanisme

- ✓ Disponible sans rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de 9 h à 12 h (sauf avril, juillet et août)

### M. Nicolas VANESSCHE

4<sup>e</sup> adjoint

Délégué aux finances

### M<sup>me</sup> Murielle SAKALOWSKI

5<sup>e</sup> adjointe

Déléguée aux écoles et à la petite enfance

### M. Jean-Jacques DESPIERRE

6<sup>e</sup> adjoint

Délégué à la voirie et aux travaux

### M. Laurent LERICHE

Conseiller municipal

Délégué aux sports

### M. Christian HENNEBICQ

Conseiller municipal

Délégué à la sécurité

### M. Michaël OLIVIER

Conseiller municipal

Délégué à la jeunesse

### M<sup>me</sup> Delphine VÉRIN

Conseillère municipale

Déléguée aux associations et aux commerces

### M. Loïc DUCATILLION

Conseiller municipal

Délégué aux fêtes et aux cérémonies

### M<sup>me</sup> Gwenaëlle PRINCE

Conseillère municipale

Déléguée à la culture

## AUTRES PERMANENCES

M<sup>me</sup> DELOOECKER, M<sup>me</sup> MARANZANA et M<sup>me</sup> VERRIÈLE (assistantes sociales du Département - 03 59 73 36 50)

- ✓ Disponibles sur rendez-vous

M<sup>me</sup> VERMEULEN et M. KPAN (référénts sociaux de l'association A.R.P.E. - 07 86 05 32 93)

- ✓ Disponibles sur rendez-vous uniquement pour les demandeurs d'emploi et pour les bénéficiaires du RsA

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES AIDES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRÉTENDRE EN 2023

Vous avez besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement ! Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation.

### NOUVEAU SERVICE FRANCE RÉNOV'

Afin de faciliter votre projet de rénovation énergétique, un nouveau service public a vu le jour. Depuis janvier 2022, un site Internet unique est lancé :

<https://france-renov.gouv.fr>

Ce service a comme objectif de vous **informer**, de vous **orienter** et d'**accompagner** les ménages aux revenus les plus modestes dans leur démarche de rénovation.

### MAPRIMERÉNOV'

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) "Habiter mieux - Agilité". Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020. MaPrimeRénov' est reconduite en 2023.

MaPrimeRénov' s'adresse à tous les ménages, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs. **Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.** Ce dispositif d'aide est ouvert à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.

<https://www.maprimerenov.gouv.fr>

### PRIME ÉNERGIE

La prime énergie est un dispositif mis en place par l'État pour aider les particuliers à rénover leur logement. **Son montant peut atteindre jusqu'à 4 000 €** et elle est financée par des acteurs de l'énergie ou de la grande distribution.

Pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur :

<https://www.upenergie.com/prime-energie>

Cette prime énergie vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour leur travaux. Il est possible de compenser le reste avec un crédit sans justificatif auprès de certains organismes.

### SE PRÉMUNIR CONTRE LES FRAUDES

Par téléphone ou à domicile, notez que **le service public n'effectue jamais de démarchage.**

De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous les conseils du gouvernement pour savoir comment agir face au démarchage commercial :

<https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

Les nouvelles aides à la rénovation énergétique



# PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU PAYS DU CAMBRÉSIS

Plus que 9 mois pour bénéficier d'aides pour financer la rénovation énergétique de votre logement !

Vous êtes propriétaire, vous avez un projet de travaux de rénovation énergétique et vous avez des revenus modestes ou très modestes alors vous êtes éligible au Programme d'Intérêt Général "Habiter mieux" porté par le Pays du Cambrésis. **L'objectif est de soutenir la rénovation énergétique globale des logements des propriétaires occupants.**

L'opérateur INHARI (09 51 54 86 37 - [pigcambresis@inhari.fr](mailto:pigcambresis@inhari.fr)) est mandaté pour accompagner les ménages gratuitement sur les volets techniques, financiers et administratifs. Ce dispositif d'amélioration de l'habitat ancien (logement de plus de 15 ans) arrivera à terme le 31 décembre 2023.

**DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION** jusqu'à 25 000 €

Programme d'Intérêt Général **HABITER MIEUX** du Pays du Cambrésis 2019-2023

**DERNIÈRE ANNÉE !**

**FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET REDUISEZ VOS FACTURES**  
Pour un bouquet de travaux qui améliore la performance énergétique de 35% ou plus, recevez **JUSQU'À 25 000 € D'AIDES** grâce à un accompagnement sur mesure et gratuit, cumulable avec d'autres aides

Contactez INHARI au 09 51 54 86 37  
[pigcambresis@inhari.fr](mailto:pigcambresis@inhari.fr)

Pays du Cambrésis

**POUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE** Vous êtes **propriétaire occupant** d'un logement de plus de 15 ans, et vous avez des **revenus modestes** ou très modestes

**VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX :**

- TOITURES ET ISOLATION TOITURES
- ISOLATION MURS, PLANCHERS, PLAFONDS
- CHAUFFAGE-CHAUDIÈRE...
- EAU CHAUDE, SANITAIRE
- MENUISERIES
- VENTILATION...

**EXEMPLE DE PROJET DE TRAVAUX :**  
COUT TOTAL : 27 714 € TTC

• Agence nationale de l'habitat (Anah) :	14 635 €
• Pays du Cambrésis :	500 €
• Conseil régional Hauts de France :	1 500 €
• Conseil départemental du Nord :	4 800 €
• Caisses de retraite :	1 600 €
<b>Reste à charge :</b>	<b>4 679 €</b>

> L'éligibilité des aides financières est à définir avec l'opérateur, une visite gratuite est prévue avant et après travaux

**CONTACTEZ : INHARI - 09 51 54 86 37 - [pigcambresis@inhari.fr](mailto:pigcambresis@inhari.fr)**

Pour tous, si vous avez des questions sur des travaux, des matériaux, des recherches de financements, une problématique juridique...  
**Contactez le conseiller France Renov' 03 62 53 25 18**

Le PAYS DU CAMBRÉSIS porte le Programme d'Intérêt Général HABITER MIEUX séréenité [www.paysducambresis.fr](http://www.paysducambresis.fr)

Communauté d'agglomération du Cambrésis, APC Cooxelles-Correns, ccps, MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, Hauts-de-France, Nord, Agence nationale de l'habitat, adil, inhari, France Renov', MultiRénov' Centre

## LE S.N.U. : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ? Vous avez envie d'être utile aux autres, de créer des liens forts et de vivre une belle expérience... Engagez-vous avec le Service National Universel !

Rejoignez l'équipe 2023, inscrivez-vous sur [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ? Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir, vous dépasser et créer des liens forts. Rejoignez l'équipe SNU 2023 !

### POURQUOI SE LANCER ?

- ◆ Pour affirmer vos valeurs.
- ◆ Pour être utile aux autres.
- ◆ Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire.
- ◆ Pour construire un parcours qui vous ressemble.

### LES 3 ÉTAPES DU S.N.U.

- ◆ **Un séjour de cohésion de deux semaines** dans un autre département. Prochaines dates : du 16 au 28 avril, du 11 au 23 juin et du 4 au 16 juillet 2023.
- ◆ **Une mission d'intérêt général de 84 heures minimum**, près de chez vous, à initier dans l'année qui suit le séjour de cohésion.
- ◆ **Un engagement volontaire (facultatif) de 3 mois ou plus** partout en France ou dans le monde.

# NOUVELLE OBLIGATION FISCALE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation (particuliers et entreprises) doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace "Gérer mes biens immobiliers" du site <https://impots.gouv.fr> Lancé à la fin de l'été 2021 par la direction générale des finances publiques, le service "Gérer mes biens immobiliers" vient d'entrer dans sa phase active.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à **tous les propriétaires** d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'**effectuer une déclaration** supplémentaire à l'administration fiscale **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023**. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- ◆ propriétaire indivis ;
- ◆ usufruitiers ;
- ◆ sociétés civiles immobilières (S.C.I.).

## COMMENT EFFECTUER LA DÉCLARATION DE SES BIENS IMMOBILIERS ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" à partir de votre espace personnel ou professionnel du site <https://impots.gouv.fr> impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site <https://impots.gouv.fr> avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet "Biens immobiliers" pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, **seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.**

## UNE OBLIGATION QUI S'APPLIQUE AUSSI AUX DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉPOSÉES APRÈS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022

Dès la validation de votre autorisation d'urbanisme, et dans les 90 jours suivant la date d'achèvement de vos travaux, **vous devez télédéclarer directement** depuis votre espace personnel sécurisé les renseignements nécessaires permettant d'établir les impositions foncières et de taxe d'aménagement. Vous serez accompagné tout au long de la procédure déclarative par des messages envoyés sur votre espace sécurisé.



[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
un site de la Direction générale des Finances publiques

### Le service « Gérer mes biens immobiliers » évolue.

 vous faites des travaux ? Réalisez toutes vos **démarches fiscales directement en ligne** à l'achèvement de vos travaux ;

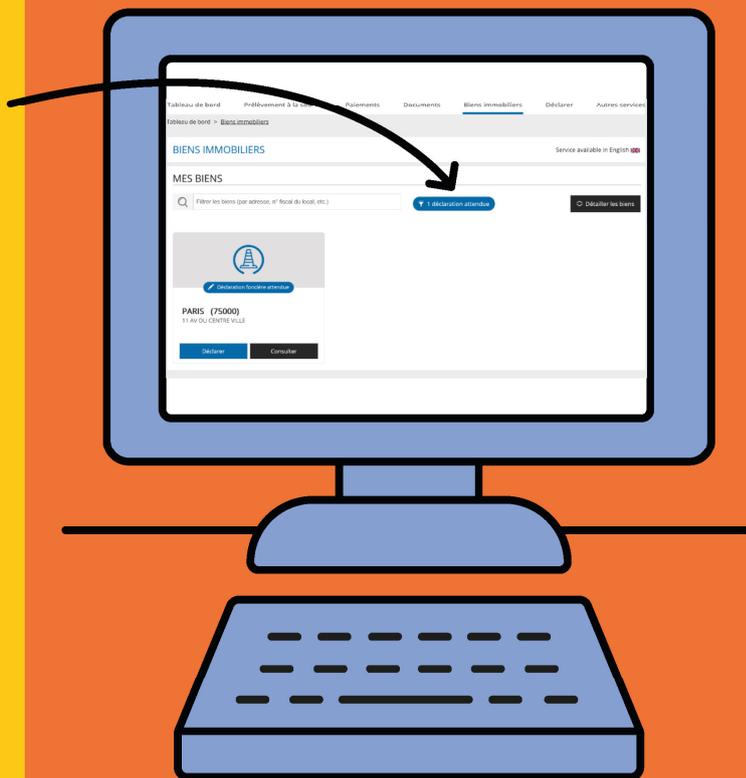
 procédez simplement à vos déclarations foncières via un **parcours simplifié et guidé**.

### Plus d'informations sur les travaux.

Certains travaux entraînent une modification de votre situation fiscale. Il s'agit :

- des **constructions nouvelles** (garage, piscine, terrasse...);
- des **changements de consistance** (**agrandissement, aménagement** des combles, **surélévation, démolition** (totale ou partielle));
- des **changements d'affectation** (bureaux transformés en habitation...).

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez désormais mettre à jour votre situation fiscale dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



**Attention ! En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juillet.**

# DU NOUVEAU POUR LES SERVICES DE BUS

**NOUVEAU**  
**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION My TUC !**

Disponible sous :  
Available on the Google Play  
Download on the App Store

RECHERCHE D'ITINÉRAIRE  
PROCHAIN PASSAGE EN TEMPS RÉEL  
HORAIRES ET PLANS  
INFOTRAFIC

03 56 660 660 - www.tuc-cambresis.fr - tuc.cambresis

TUC MOBILITÉS EN CAMBRÉSIS

Depuis février 2023, la société Place Mobilité a mis en place l'appli "My TUC" afin d'accompagner au quotidien les usagers dans leurs déplacements.

Cette appli, téléchargeable sur l'App Store et le Play Store, regroupe **plusieurs fonctionnalités** qui simplifient vos déplacements :

- ◆ **informations en temps réel** : consultez les horaires des prochains départs de votre bus en temps réel ;
- ◆ **guide horaire** : découvrez tous vos horaires de bus et enregistrez vos lignes de transports favorites pour y accéder plus facilement ;
- ◆ **recherche d'itinéraires** : recherchez votre itinéraire en fonction de votre lieu de départ et d'arrivée, choisissez l'itinéraire qui vous va le mieux parmi les solutions proposées ;
- ◆ **informations voyageurs** : suivez toutes les perturbations du réseau pour anticiper vos déplacements et consultez les alertes trafic si des déviations impactent vos lignes ;
- ◆ **carte interactive et plans** : retrouvez les arrêts de bus à proximité de votre domicile, votre lieu de travail ou vos points d'intérêts sur une carte interactive et téléchargez les plans du réseau pour vous repérer plus facilement dans la ville ;
- ◆ **actualités** : retrouvez toute l'actualité du réseau sur votre application favorite.

**Bon à savoir** : les abonnements sont gratuits pour les enfants jusqu'à 10 ans et pour les seniors à partir de 73 ans.

## QU'EST-CE QUE L'A.S.P.A. ET QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Autrefois appelé **Minimum Vieillesse**, l'**A.S.P.A. (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)** est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France.



Elle est versée par votre **caisse de retraite** (Carsat, MSA...). Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non). Si vous percevez une petite retraite, l'A.S.P.A. vient compléter celle-ci pour atteindre le montant accordé à taux plein.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Pour prétendre à une **retraite minimum**, des conditions d'âge, de résidence et de ressources sont à respecter.

Voici les conditions pour bénéficier de l'A.S.P.A. :

- ◆ être âgé de 65 ans. En fonction de votre année de naissance, cette limite d'âge peut être abaissée à 60 ans si vous êtes reconnu handicapé ou invalide à 50 % ou si vous êtes un ancien combattant ;
- ◆ être de nationalité française et résider sur le territoire de manière stable, c'est-à-dire de façon permanente ou au moins 180 jours dans l'année ;
- ◆ ou être ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne ;

- ◆ ou de nationalité étrangère à la condition de détenir un titre de séjour permettant de travailler depuis au moins 10 ans ;
- ◆ ne pas dépasser les plafonds de ressources fixés, à savoir 961.08 € par mois pour une personne seule et 1 492.08 € pour un couple. Les revenus pris en compte pour déterminer vos droits ou non à l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées sont ceux des 3 mois précédant la demande. Si vous dépassez les plafonds au cours du dernier trimestre, les revenus des 12 derniers mois sont examinés.

Voici les **ressources prises en compte pour le calcul de l'A.S.P.A.** :

- ◆ les pensions de retraite ;
- ◆ les pensions d'invalidité ;
- ◆ les revenus d'activité des 3 derniers mois ;
- ◆ les revenus provenant de biens mobiliers et immobiliers ;
- ◆ les biens du demandeur qui ont fait l'objet d'une donation au cours des 10 années précédant la demande d'A.S.P.A. ;
- ◆ l'A.A.H. (l'Allocation Adulte Handicapé).

Le montant de l'A.S.P.A. dépend de vos revenus mensuels.

**L'allocation doit permettre d'atteindre le plafond de ressources** fixé à 961.08 € par mois pour une personne seule et à 1 492.08 € par mois pour un couple (exemple : si vous percevez 800 € de revenus par mois, le montant de l'A.S.P.A. se calcule de cette façon : 961.08 € - 800 € = 161.08 €).

### COMMENT DEMANDER L'A.S.P.A. ?

Les dossiers d'A.S.P.A. sont disponibles au C.C.A.S. et peuvent être téléchargés sur le site de l'assurance retraite :

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub/files/PDF/demande-asp.pdf>

**Attention** : Les sommes versées pour l'A.S.P.A. sont récupérées après le décès, uniquement si l'actif net de la succession (c'est-à-dire le montant du patrimoine moins les dettes) est au moins égal à 39 000 €. Si l'actif net de la succession est inférieur à ce montant, il n'y a pas recouvrement.

# MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DES SAGES

Vendredi 20 janvier 2023, M. Thierry BOUTEMAN, maire de la commune, a installé officiellement le conseil des sages.

Dans un souhait d'une **démocratie participative**, cette instance consultative composée de 23 membres, hommes et femmes âgés d'au moins 55 ans et issus de différents quartiers de la commune, a pour mission de travailler autour de trois thématiques : le **cadre de vie**, l'**animation locale** et la **solidarité**. Elle pourra **éclairer le conseil municipal** et **donner des avis sur des problématiques spécifiques** des Scaldobrigiens. Un règlement intérieur, qui a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, fixe les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance.

M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT, 1<sup>re</sup> adjointe, est l'**élue référente** du conseil des sages. M. Guy LEFEBVRE, élu par ses pairs, en est le **coordinateur**.

Le conseil des sages est composé des 23 Scaldobrigiennes et Scaldobrigiens suivants :

- |                                    |   |                                       |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|
| ◆ M <sup>me</sup> Nadège BARATTE   | ◆ M. Alain DUBREMETZ                      | ◆ M. Guy LEFEBVRE                     |
| ◆ M. Gérard BÉGAINT                | ◆ M <sup>me</sup> Josiane DUBREMETZ       | ◆ M. Yves LIBESKIND                   |
| ◆ M <sup>me</sup> Viviane BOTTY    | ◆ M. Lucien DUCARNE                       | ◆ M <sup>me</sup> Marie-Claude MAISON |
| ◆ M. Patrick BUKOWSKI              | ◆ M. Yannick DUCATILLION                  | ◆ M <sup>me</sup> Véronique PLOUVIER  |
| ◆ M <sup>me</sup> Eugénie DEGARDIN | ◆ M <sup>me</sup> Marie-Thérèse DUFRAÏCHE | ◆ M. Jean-Marc THELLIEZ               |
| ◆ M. Dominique DELBOVE             | ◆ M <sup>me</sup> Chantal GUILLEMAIN      | ◆ M <sup>me</sup> Viviane TRIBOU      |
| ◆ M <sup>me</sup> Gisèle DERMY     | ◆ M. Pierre-Marie HELLYNCK                | ◆ M. Serge VERCHAIN                   |
| ◆ M. Gérard DOMISE-PAGNEN          | ◆ M <sup>me</sup> Myriam LAINE            |                                       |



Lundi 6 février 2023, les 23 sages se sont positionnés dans l'une des **trois commissions** :

- ◆ **cadre de vie** : aménagement urbain, environnement, logement, urbanisme, travaux... ;
- ◆ **animation locale** : sports, culture, loisirs, lien intergénérationnel, mémoire de la ville... ;
- ◆ **solidarité** : santé, famille, enfance, éducation, vieillesse...

Destinataire d'une feuille de route établie par la municipalité, chaque commission s'est organisée et s'est depuis mise au travail.

Adeptes d'une démocratie participative, **l'équipe municipale est fière de cette nouvelle instance et elle souhaite la bienvenue aux 23 sages.**



M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT - 1<sup>re</sup> adjointe au maire

## LE C.C.A.S. : UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR NOS SENIORS

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du C.C.A.S. a proposé aux seniors à partir de 62 ans de participer aux activités de la Semaine bleue du 3 au 9 octobre 2022. Un peu plus de 130 personnes se sont inscrites et ont pu partager des moments ludiques dans une ambiance conviviale et sympathique.

### DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Comme les années précédentes, le conseil d'administration du C.C.A.S. a offert un colis à nos aînés pour les fêtes de fin d'année. Ce colis semble une nouvelle fois avoir été apprécié par tous. Pour la première année, la distribution s'est faite à la salle Louis Aragon. À l'arrivée des seniors, une petite collation leur était offerte et a permis aux uns et aux autres d'avoir un moment d'échanges.



Les résidents de "Ma Maison" n'ont pas été oubliés. Monsieur le maire, ainsi que Madame l'adjointe au C.C.A.S. y ont distribué les colis le 23 décembre.



### ANNIVERSAIRES À LA RESTAURATION POUR LES SENIORS

Mardi 6 décembre, dans une ambiance festive, M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT, adjointe au C.C.A.S., a souhaité mettre à l'honneur les seniors nés entre juillet et décembre. Ces derniers ont reçu une boîte de chocolats et ont été applaudis par les autres convives.



Les Scaldobrigiens honorés par M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT (au centre) ont été M. Gérard BÉGAINT, M. Raymond ALLARD, M<sup>me</sup> Nadine BÉGAINT, M<sup>me</sup> Huguette QUENSON, M<sup>me</sup> Michèle CRÉPIN, M<sup>me</sup> Annie ANTKOWIAK, M<sup>me</sup> Viviane BOTTY, M. Vincent BILBAUT, M. Daniel COUSIN, M. Pierre-Alain QUINIO, M<sup>me</sup> Nicole DOMISE-PAGNEN, M. Gérard DOMISE-PAGNEN, M<sup>me</sup> Murielle SAKALOWSKI et M<sup>me</sup> Isabelle DE FIGUEIREDO (de gauche à droite sur la photo).

Tous les anniversaires seront dorénavant fêtés chaque semestre.

### REPAS DE NOËL

Après deux années de suspension imposée par la crise sanitaire et pour la première fois, le C.C.A.S. a pu organiser son repas de Noël le 21 décembre. Une cinquantaine de convives ont pu apprécier un bon repas et l'ambiance était conviviale. Pour l'occasion, quelques seniors étaient venus accompagnés de leurs petits-enfants. Tous garderont de cette journée un agréable souvenir.



# RESTAURATION POUR LES SENIORS

Un mardi midi et un mercredi midi par mois, le C.C.A.S. d'Escaudœuvres propose aux Scaldobrigiens à partir de 62 ans de prendre part à un repas en commun à la salle Louis Aragon.

Ce **repas varié, complet et équilibré** est composé d'une **entrée**, d'un **plat**, d'un **fromage** et d'un **dessert**, les boissons étant offertes par le C.C.A.S.

Pour prendre part à ces repas, **une inscription est obligatoire** en mairie auprès du secrétariat du C.C.A.S. ou par téléphone au 03 27 72 70 83, **au minimum une semaine avant la date du repas**. Le tarif est fixé à 6.00 € pour les adultes et à 3.00 € pour leurs petits-enfants. Le règlement de la facture s'effectue directement au centre des finances publiques de Cambrai (1 rue de la Paix de Nimègue).



## PROCHAINES DATES DE LA RESTAURATION

## MENU DU MERCREDI 12 AVRIL

- ◆ **Avril** : Mercredi 12
- ◆ **Mai** : Mardi 2 et mercredi 17
- ◆ **Juin** : Mardi 13 et mercredi 28
- ◆ **Juillet** : Mercredi 5

- ◆ Pamplemousse sucre
- ◆ Chipolatas, pommes de terre, épinards
- ◆ Fromage
- ◆ Fruit de saison

**Le mercredi midi, les seniors peuvent venir avec leur petits-enfants.**

## ARRIVÉE D'UN NOUVEAU SERVICE CIVIQUE AU C.C.A.S.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, le C.C.A.S. accueille M<sup>me</sup> Aurore ALBUQUERQUE DA SILVA en service civique pour 7 mois.



Comme ses prédécesseurs, **Aurore participera aux temps forts du C.C.A.S.** et sera présente à l'épicerie solidaire les jours de vente. Elle participera également à la **restauration seniors**.

En collaboration avec la **volontaire en service civique à la médiathèque**, elle travaillera sur les projets à venir (ateliers intergénérationnels...). Durant sa mission, elle **bénéficiera de la formation civique et citoyenne** et de la **formation certifiante P.S.C.1** pour acquérir les gestes de premiers secours.

Nous souhaitons à Aurore de profiter de sa mission pour acquérir de nouvelles expériences bénéfiques pour son avenir professionnel.

## C.C.A.S. ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

M<sup>me</sup> Agnès BILBAUT - 1<sup>re</sup> adjointe au maire

M<sup>me</sup> Murielle SAKALOWSKI - 5<sup>e</sup> adjointe au maire



## LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES SE POURSUIVENT



Face au succès rencontré lors des **ateliers intergénérationnels** de la Semaine bleue, quelques seniors ont été invités à participer à l'atelier crêpes organisé par la crèche "Rigolo comme la vie !".



Très vite, une réelle complicité s'est installée entre petits et grands. **Les bambins ont accueilli les seniors en chansons**, puis c'est dans la bonne humeur que tous ont participé à la **préparation de la pâte à crêpes** avant la dégustation. C'est avec une pointe de regret que les aînés ont quitté les enfants, mais tous ont convenu que l'expérience devra être renouvelée.

Dans la continuité, le 27 février, ce fût au tour du Relais Petite Enfance d'accueillir les seniors pour l'atelier "**Mardi gras**". Après un petit temps d'observation de part et d'autre, Augustin, Malo, Alix, Léo, Lou, Salomé et leurs nounous ont partagé les animations et jeux avec les Mamies. **Petits et grands se sont déguisés** pour cette rencontre intergénérationnelle. Encore une belle aventure enrichissante !



M. Thomas FRÉMOND - 2<sup>e</sup> adjoint au maire

# AGIR POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT : C'EST MAINTENANT !



Alors que nous sortons doucement de l'hiver et que nos consommations d'énergie vont enfin baisser, l'heure est au bilan : Ai-je eu froid chez moi ? Mes factures ont-elles augmenté ? Comment améliorer le confort chez moi ?

L'État finance toujours plus vos projets de rénovation thermique. Le site <https://france-renov.gouv.fr> vous permet de trouver toutes les réponses à vos questions et de prendre contact avec des experts en rénovation (par téléphone au 0800 800 700) qui vous guideront tout au long de vos projets.

N'hésitez pas à contacter M. FRÉMOND, adjoint à la transition écologique, pour toute aide ou renseignement :

- ♦ par mail : [environnement@escaudoeuvres.fr](mailto:environnement@escaudoeuvres.fr)
- ♦ ou en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

Osez la rénovation de vos maisons, même avec des revenus modestes ! C'est le moment.

## BUDGET 2023 : LE PLAN SOBRIÉTÉ S'ACCÉLÈRE



Cet automne, en plein cœur de la crise énergétique, nous vous avons présenté notre plan de sobriété afin d'agir concrètement à la réduction de nos dépenses énergétiques.

Sur ce sujet, les paroles ne suffisent pas, seuls les actes comptent. C'est pour cela que le budget 2023 sera particulièrement ambitieux sur ce sujet et comportera plusieurs actions :

- ♦ l'accélération du plan LED sur l'éclairage public pour consommer moins ;
- ♦ l'isolation des combles perdus dans 4 bâtiments communaux ;
- ♦ l'installation de thermostats connectés pour piloter et suivre les systèmes de chauffage à distance via une application dédiée ;
- ♦ le remplacement des systèmes de chauffage vieillissants par des équipements plus modernes à la salle polyvalente notamment ;
- ♦ l'audit de l'école Joliot-Curie pour comprendre ses points faibles et chiffrer le coût d'une rénovation d'ampleur ;
- ♦ le remplacement des menuiseries anciennes pour renforcer l'isolation des bâtiments vieillissants au centre Jacques Brel notamment.

Plus que jamais cette année, la ville s'engage dans une transition énergétique volontariste pour répondre à deux enjeux majeurs : être plus sobre et plus durable.

### Gestion à distance des systèmes de chauffage des bâtiments communaux



Remplacement du système de chauffage à la salle polyvalente



Depuis le printemps, un nouvel outil de démocratie participative est mis en place :

### LA BOÎTE DE LA TRANSITION

Le principe est simple :

- ◆ Vous avez une idée, une proposition à faire pour améliorer la transition écologique dans notre ville ?
- ◆ Écrivez-la sur un papier et déposez-la dans la boîte installée en mairie.

Laissez vos coordonnées, vous serez rappelé ou reçu pour en discuter de vive voix.

Pensez, réfléchissez, proposez, osez ! On vous écoute !

## ESCAUDŒUVRES SE RENATURE

La ville poursuit son plan de végétalisation des espaces afin de remettre de la nature là où elle avait disparu.

Après la plantation du verger citoyen il y a un an, le plan s'est poursuivi en décembre avec la **plantation de nouvelles haies** dans la rue du Marais (aire de jeu), **d'arbres** dans le centre-ville et à l'entrée de ville coté Auchan, mais aussi par le **remplacement de la haie** longeant l'ancien cimetière et le city stade.

Au printemps, un **nouveau massif** proposé par l'entreprise Socodip sera installé devant la mairie. Le but de cette action est double : **renaturer la ville** qui est trop bétonnée et **remplacer les haies abimées** par le temps par de nouvelles plus utiles à la biodiversité (petites baies pour les oiseaux, possibilité pour les oiseaux de nicher pour créer des nids, zone de refuge pour les petits mammifères...). À l'automne prochain, une nouvelle zone sera végétalisée. **N'hésitez pas à faire des propositions en les déposant en mairie dans "La boîte de la Transition".**



Remplacement de la haie de l'ancien cimetière



Plantations du verger citoyen

## C.C.A.É. : UNE MISSION POUR LA FIN DE MANDATURE

Le C.C.A.É. (Conseil Citoyen d'Action Écologique) sera renouvelé en septembre comme le conseil l'a lui-même décidé lors de sa création. La volonté de renouveler ce conseil participatif à mi-mandat doit permettre de lancer de nouvelles dynamiques et de nouvelles réflexions.

Les candidatures seront ouvertes dès cet été. D'ici là, le C.C.A.É., qui a participé activement au plan de végétalisation de la ville, aura pour rôle de proposer un **plan d'action pour lutter contre le problème des déjections canines**. M<sup>me</sup> Valérie HOLIN, membre du C.C.A.É., pilotera cette mission et rendra un rapport avec des propositions concrètes pour le mois de juin. Ce travail de réflexion sera fait au dehors de tout regard de l'équipe municipale afin de ne pas contraindre ou orienter les réflexions.

N'hésitez pas vous aussi à participer à cette réflexion en déposant vos propositions en mairie dans "La boîte de la Transition". Elles seront transmises au C.C.A.É. Un bel exercice de démocratie participative !

Prêts pour une promenade de santé et de **propreté** ?

J'aime ma ville,  
j'aime mon chien,  
je ramasse ses crottes !



Des sachets sont disponibles gratuitement en mairie.

Merci de les utiliser !



# BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE

## Dimanche 25 juin 2023 de 6 h à 17 h

À retourner à partir du 11 avril (habitants d'Escaudœuvres) ou du 17 avril (extérieurs) à :  
Mairie - Commission des fêtes - 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

Pour tous renseignements : 03 27 72 70 71 - [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)

**VOTRE NUMÉRO D'EMPLACEMENT**, attribué dans l'ordre d'arrivée des inscriptions  
(dans la limite des places disponibles), **VOUS SERA ENVOYÉ UNE SEMAINE AVANT LA BROCANTE.**

**ATTENTION** : les places de la brocante précédente ne sont pas réservées automatiquement.

Si la demande a été faite à temps, dans la mesure du possible, les habitants ont priorité devant chez eux.

### RÈGLEMENT À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue des Fossés, la rue d'en Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'église et la mairie sont strictement interdits.

Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le comité de foire, seul compétent.

⇒ **Je, soussigné** (NOM Prénom) : ..... Tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

N° carte d'identité ou permis de conduire ou carte de résident (**OBLIGATOIRE**) : .....

**Professionnel : N° RC** : .....

m'engage à m'installer le 25 juin 2023 sur le champ de foire d'Escaudœuvres.

⇒ **J'habite Escaudœuvres**, je réserve :  3 mètres gratuits  6 mètres gratuits  9 mètres : **3 €**

⇒ **Je n'habite pas Escaudœuvres**, je réserve :  3 mètres : **3 €**  6 mètres : **6 €**  9 mètres : **9 €**

⇒ **Je suis professionnel**, je réserve : ..... mètres x **3 € le mètre** = ..... € (maximum 9 mètres)

⇒ **Je joins le règlement** :  chèque à l'ordre du Trésor Public  espèces (**aucun remboursement en cas de défection**)

⇒ **J'atteste ne pas avoir participé à plus de deux brocantes à ce jour.**

⇒ **Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer.**

Date : .....

Signature :

### BROCANTE D'ESCAUDŒUVRES

**Dimanche 25 juin 2023**

**de 6 h à 17 h**

**En raison du plan Vigipirate,  
il vous sera impossible de quitter  
votre emplacement avant 17 h.**

N° d'emplacement		Signature du responsable	
<b>P</b> : rue des Prés	<b>E</b> : rue d'Erre		
<b>F</b> : rue des Fossés	<b>I</b> : Impasse d'Erre		
<b>B</b> : rue d'En Bas	<b>J</b> : rue Jean Jaurès		
<b>C</b> : square F. Courbet			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réservé aux organisateurs			

À REMPLIR EN  
CARACTÈRES  
D'IMPRIMERIE



NOM - PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL VILLE : .....

**TOUT EMPLACEMENT INOCCUPÉ À 8 H SERA REDISTRIBUÉ (AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉFECTION)**

**En cas d'annulation de la manifestation, votre règlement vous sera restitué.**

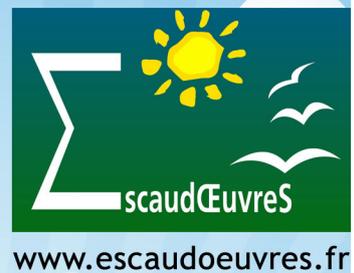
Règlement repris au verso.

## RÈGLEMENT

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue des Fossés, la rue d'en Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'église et la mairie sont strictement interdits.

**Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le comité de foire, seul compétent.**

# ESCAUDŒUVRES EN FLEURS



## Concours 2023 des maisons fleuries et des jardins communaux



### Inscriptions en mairie du 9 mai au 2 juin

Chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries et des jardins communaux. Toute personne désireuse de participer à ce concours est libre de s'y inscrire. Les prix sont remis aux participants classés dans les 10 premiers en septembre.

Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement écologique, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs catégories sont définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire. Ces catégories sont : les grands jardins (à partir de 6 m), les petits jardins (moins de 6 m), les balcons et les jardins potagers communaux. C'est le jury qui décidera de la catégorie appropriée à chaque candidature. Pour les jardins potagers communaux, seule une parcelle, choisie et désignée par le candidat, sera présentée au concours.

Le règlement sera disponible en mairie ou sur [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr) à partir du 2 mai.

Conception/Impression : Mairie d'Escaudœuvres - 2903235957



**Inscription au concours 2023 des maisons fleuries et des jardins communaux**

**Bulletin à remettre en mairie entre le 9 mai et le 2 juin**

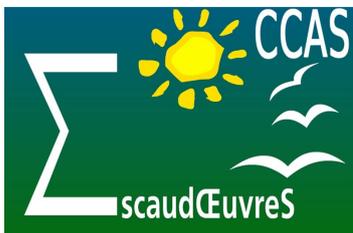


Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Numéro de parcelle (pour les jardins communaux) : .....



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION  
SUR LE REGISTRE NOMINATIF  
DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES**  
Prévu à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

**- BULLETIN D'INSCRIPTION 2023 -**

Bulletin à remplir en **LETTRES MAJUSCULES**, soit :

- ◆ par la personne âgée ou handicapée,
- ◆ par un tiers (représentant légal, intervenant médico-social, entourage, parent, ami).

À déposer ou à retourner par courrier à : **C.C.A.S. d'Escaudœuvres**  
**221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES**

**1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE**

M.       M<sup>me</sup>

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Situation familiale :       Isolé(e)       En couple       En famille

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Je demande mon inscription :

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ;
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail ;
- en qualité de personne handicapée (A.A.H., A.C.T.P., P.C.H., pension invalidité...).

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

**2 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Médecin traitant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

**d'un service d'aide à domicile**

Intitulé du service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**d'un service de soins infirmiers à domicile**

Intitulé du service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**d'un autre service**

Intitulé du service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**d'aucun service à domicile**

### 3 - PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

#### Personne 1 :

Qualité (enfant, parent, voisin, amis...) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ ou \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

#### Personne 2 :

Qualité (enfant, parent, voisin, amis...) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ ou \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### 4 - MENTION DE VOS PÉRIODES D'ABSENCE POUR CETTE ANNÉE

Veillez préciser les dates de vos absences prolongées prévues entre la date de votre inscription sur le registre et le 31 décembre (si ces dates changent, nous vous remercions de nous le signaler en appelant le C.C.A.S. au 03 27 72 70 83).

- ◆ \_\_\_\_\_
- ◆ \_\_\_\_\_

### 5 - SI LE BULLETIN N'EST PAS REMPLI POUR LE BÉNÉFICIAIRE, VEUILLEZ PRÉCISER VOS COORDONNÉES :

M.       M<sup>me</sup>

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ ou \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

agissant en qualité de :

- représentant légal
- service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- médecin traitant
- autre (précisez) : \_\_\_\_\_

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au C.C.A.S. toute modification concernant ces informations, afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

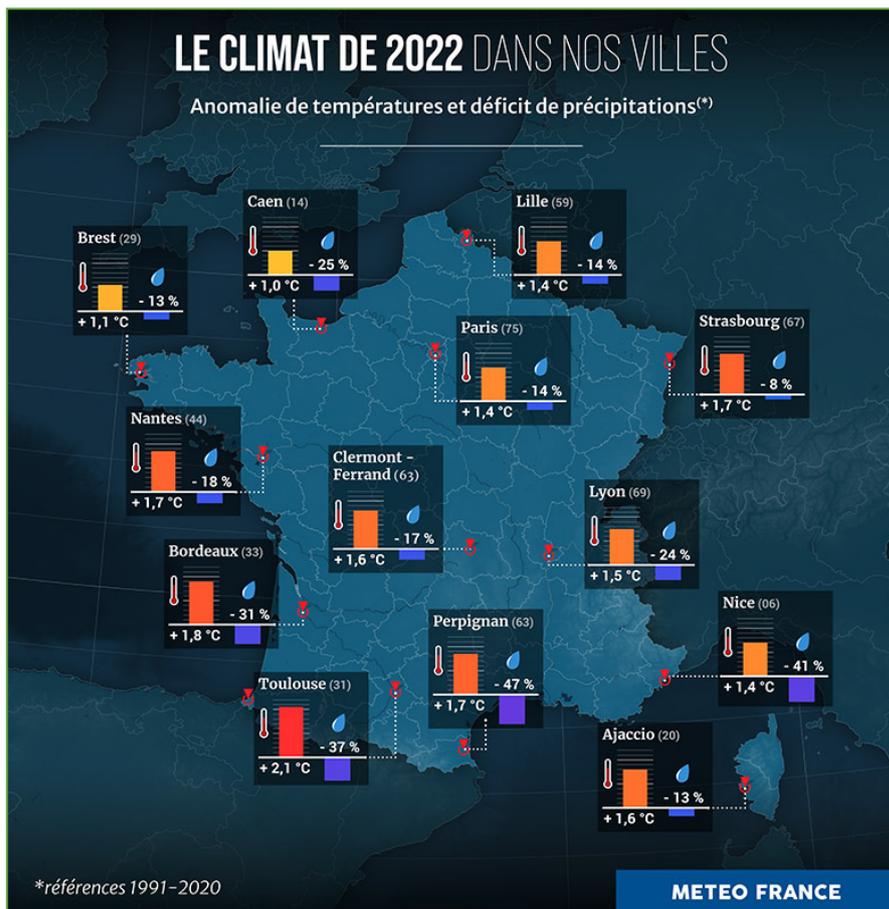
Fait à Escaudœuvres, le \_\_\_\_\_ Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") :

VISA DU C.C.A.S.

Formulaire reçu le :

# PAROLE À LA COMMISSION : AGIR POUR L'EAU, ÇA URGE !

Les médias en parlent un peu, mais pas suffisamment. La situation de l'eau dans notre pays est catastrophique : sécheresse cet été, hiver sans pluie. Les nappes phréatiques sont vides !



Là encore, la nature nous rappelle un peu plus que nos sociétés sont allées trop loin et qu'il est temps de revoir nos modes de production et de consommation. L'analyse des données météo montre qu'il s'agit d'une année record en termes de chaleur dans notre pays. Après l'énergie, c'est l'eau qui vient à manquer. Les agriculteurs en pâtissent déjà et les récoltes s'annoncent mal, amenant avec elles son lot de hausses de prix à l'automne prochain, comme dans un cercle infernal.

Les préfetures ont déjà ordre de prendre des mesures de restriction. Les agriculteurs, eux, doivent apprendre à cultiver autrement en utilisant moins d'eau, c'est un défi majeur. De notre côté, même si nous ne pouvons pas changer le monde à notre échelle, nous pouvons contribuer modestement à préserver nos ressources en eau. Il est donc temps, là aussi, d'apprendre des écogestes pour gérer notre eau : ne pas la gaspiller, ne pas la laisser couler pour rien, changer sa chasse d'eau pour avoir deux niveaux de débit, ne pas laver sa voiture chez soi mais en privilégiant les stations de nettoyage qui réutilisent l'eau en cycle fermé, pailler son jardin et ses plantes pour réduire l'arrosage et garder l'humidité, récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement en faveur de nos ressources en eau ! Notre société doit maintenant prendre conscience que tout cela va devenir la norme, plus qu'un épisode d'exception. Apprenons doucement à changer nos mentalités et nos actes de consommation. Nous comptons sur vous !

Retrouvez les dernières informations sur les chantiers phares de l'écologie dans la lettre d'information des ministères de la Transition écologique-Cohésion des territoires et de la Transition énergétique : <https://www.ecologie.gouv.fr/inscription-nouvelles-ecologie>

## LES NOUVELLES DE L'ÉCOLOGIE

Lettre d'information sur l'écologie, l'énergie et les territoires



Résultat des collectes de mégots pour notre commune en 2022 : 12.18 kg de mégots recyclés !



## RESTAURATION SCOLAIRE : UNE AMBITION LOCALE ET RESPONSABLE

Dans ces temps difficiles, nourrir suffisamment nos enfants est essentiel, les nourrir mieux l'est encore plus.

Pour cela, lors de la renégociation des contrats des cantines scolaires, la mairie a fait le choix de privilégier le "mieux manger" en choisissant un prestataire proposant des menus plus "durables". Notre choix s'est porté sur l'entreprise Sobrie, acteur local depuis des années et qui privilégie les filières courtes pour réduire son empreinte carbone, réduire les transports et soutenir les agriculteurs locaux. Par ce choix, nous privilégions une nourriture de meilleure qualité pour nos élèves, avec une traçabilité renforcée, tout en réalisant un geste pour la planète : un donnant-donnant concret et utile pour tous.



## FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



Jeudi 15 décembre, les enfants des quatre écoles ont participé ensemble au spectacle organisé par la mairie et Chérie FM. Ils ont rapidement adopté la "Funtactic attitude" au son des tubes et chorégraphies délirantes du show, se sont éclatés avec le final bulles/neige et l'arrivée du Père Noël. Une distribution de friandises a clôturé cette fête.



Vendredi 16 décembre, c'est au sein de leurs établissements que les élèves qui fréquentent la restauration scolaire ont partagé le traditionnel repas de Noël en présence des élus et des représentants des deux associations de parents d'élèves.

## PRÉVENTION SANITAIRE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES ÉCOLES



Le gouvernement a réaffirmé son engagement à protéger la santé des élèves et des enseignants en soutenant massivement les collectivités locales. Cela a permis l'achat de capteurs CO<sub>2</sub> et d'en doter chaque classe des quatre écoles afin de contrôler la qualité de l'air et de réduire ainsi les risques infectieux.

Par souci d'économie, de sécurité et du bien-être des élèves, une décision a été prise en commun avec les trois enseignants de l'école Joliot-Curie de n'utiliser que les classes du rez-de-chaussée afin de placer l'étage en hors gel. Ce réaménagement a été effectué pendant les vacances d'hiver par les employés du service technique.



## ACTIONS DES P'TITS SCALDOS

Depuis septembre, l'association des parents d'élèves "Les P'tits Scaldos" (Paul Langevin et Joliot-Curie) n'a eu de cesse de mener des actions afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires.

En novembre, une **vente de jacinthes** a été organisée en coopération avec l'Atelier des fleurs d'Escaudœuvres : 248 jacinthes ont été vendues !

La fin d'année a été une période active pour "Les P'tits Scaldos" : une **vente de photos avec le Père Noël** prises dans un joli chalet lors du marché de Noël de la ville, un **marché de Noël** organisé par l'association à la salle polyvalente le 15 décembre en lien avec les écoles lors du spectacle de Noël des enfants. Durant ce marché de Noël, il y avait **bar et restauration** avec des gâteaux salés et sucrés réalisés par les parents. Une **tombola** a permis à divers gagnants de remporter un panier garni des "Caves du comte", ainsi que des bons d'achats de "Comme à la maison" et plusieurs petits lots. La **venue du Père Noël** a été un grand plaisir pour les enfants qui ont pu profiter gratuitement d'un moment photo. Ce fut une grande première pour le début de l'association et une belle réussite ! En décembre également, un **repas a été offert par la municipalité** qui fut partagé par les P'tits Scaldos avec les enfants, les professeurs et des adjoints de la mairie lors du midi dans les réfectoires des écoles Paul Langevin et Joliot-Curie ! L'association remercie la municipalité pour ce moment fort agréable et ce très bon repas !



En janvier, les P'tits Scaldos ont offert une **part de galette à chaque élève** des écoles Paul Langevin et Joliot-Curie qui ont été ravis de cette dégustation.

Mars a commencé avec une **vente de chocolats de Pâques** qui a rencontré un vif intérêt et avec un **défilé carnavalesque** lundi 20 mars auquel ont participé les professeurs, le personnel encadrant et quelques parents.

À venir une vente de bulbes de fleurs !

## ACTIONS DE SCALDO SCHOOLS



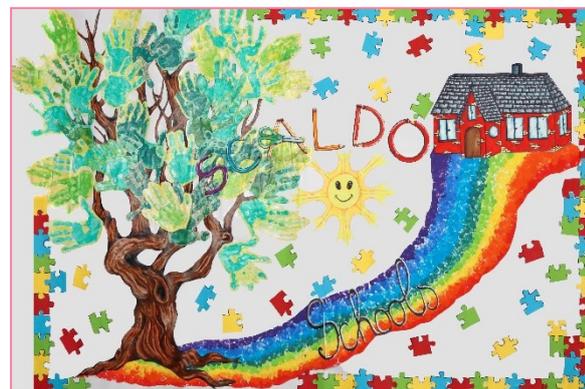
Depuis sa création en fin d'année 2022, l'association des parents d'élèves "Scaldo Schools" (Suzanne Lanoy et Jean Lebas) a déjà mis en place beaucoup d'actions.

Ce sont notamment une **opération goûter**, une **vente de jacinthes**, une **vente de galettes** et, plus récemment, l'organisation d'une **boum déguisée** qui a rassemblé une cinquantaine d'enfants. Cet après-midi boum a été un véritable succès. Les enfants étaient ravis de pouvoir jouer, danser, goûter à volonté et défiler devant leurs parents. **Les quatre plus beaux déguisements ont été récompensés**, mais tous les enfants sont repartis avec des bonbons et de petits cadeaux, ainsi que des souvenirs plein la tête.

De plus, un **logo**, symbole de l'identité de l'association, a été **spécialement créé par les enfants** de l'école maternelle Suzanne Lanoy. Chaque enfant a posé son empreinte sur un logo réalisé en taille XXL. Celui-ci **représente l'arbre de la Liberté** visible à l'entrée de Suzanne Lanoy et **le chemin allant vers la grande école**. L'œuvre originale est exposée à l'école. Scaldo Schools remercie chaleureusement les enseignantes de l'école, Adeline (A.É.S.H.) qui a pensé et réalisé ce logo, ainsi que les enfants.

Toutes ces actions menées ont permis à l'association d'**offrir du matériel de motricité** à l'école Suzanne Lanoy et **des ballons et des élastiques** pour la cour de récréation de l'école Jean Lebas. **Une boîte à livres est en cours de réflexion** pour l'école Jean Lebas. Un petit sondage sera effectué auprès des élèves afin de savoir s'ils sont contents de tout cela.

L'association tient également à remercier les parents bénévoles, les parents d'élèves et la municipalité car sans eux rien ne serait possible.





## PRÉVISION DES TRAVAUX 2023

Depuis 3 ans, la municipalité a engagé des travaux de rénovation et de modernisation de notre commune. Cette année sera dans la continuité de ce qui a été déjà été entrepris.

Une **nouvelle couche de roulement** va être posée par le conseil départemental sur la chaussée de la rue Jean Jaurès à partir du giratoire du Lapin Noir jusqu'au carrefour de la pharmacie. Ces travaux seront précédés par la **réfection des avaloirs de bouches d'égout et de quelques caniveaux** face à l'entreprise GUISLAIN afin d'améliorer l'écoulement et l'évacuation des eaux de pluie. Tout cela sera terminé pour la brocante de juin.

Suite à quelques affaissements de chaussée, des **réparations seront réalisées face à l'entrée de la sucrerie et dans le chemin Particulier**.

Au deuxième semestre, la **3<sup>e</sup> phase de remplacement de la conduite d'eau potable** par Noréade sera réalisée de la pharmacie jusqu'au 218 rue Jean Jaurès. Dans la foulée, la ville procédera à la rénovation des trottoirs de cette portion devant les commerces et les riverains de chaque côté de la rue Jean Jaurès.

À l'ancien cimetière, rue de Bouchain, l'**allée centrale** bénéficiera d'une réfection, ainsi que le **mur de soutènement de l'entrée**.

## SPORTS



## OSEZ LE VÉLO AU FÉMININ ET LE BIEN-ÊTRE À VÉLO



Renseignements :  
06 33 03 93 97



À vélo tout est plus beau !

REJOIGNEZ-  
NOUS !

VOUS VOULEZ DÉCOUVRIR LE  
VÉLO ALORS C'EST POUR VOUS

Sorties de 15 km encadrées et assurées  
les 25 mars, 1<sup>er</sup> avril, 15 avril,  
22 avril, 13 mai et 17 juin  
Départ 14 h 30 Centre Benoît Frachon

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
CYCLOTOURISME

Afin de promouvoir la pratique du cyclisme de loisirs auprès des adultes et des adolescents, le Cyclo Club d'Escaudoevres a mis en place six sorties gratuites, encadrées et assurées, ouvertes aux hommes et aux femmes.

Au programme :

- ♦ des conseils utiles pour savoir rouler à vélo : les éléments de sécurité, les équipements du cycliste, les bons réglages, comment rouler en groupe, éviter les pièges de la route ;
- ♦ des sorties par groupe de 20 participants sur des parcours ludiques et adaptés de 15 km.

Une convention de pré-accueil (assurance) sera établie. Les avantages de la prise de licence vous seront présentés.

Prochaines sorties prévues :

15 avril - 22 avril - 13 mai - 17 juin  
Départ à 14 h 30 du centre Benoît Frachon.

Les pré-inscriptions sont à effectuer par courriel à l'adresse [ccescaudoevres@orange.fr](mailto:ccescaudoevres@orange.fr)

L'équipe est impatiente de vous accueillir. La Fédération Française de Cyclotourisme compte plus de 110 000 licenciés, 2 854 clubs en France dans 105 départements.



Contact :  
M. Jean-Marc DENIS  
Président du C.C.E.  
06 33 03 93 97  
[ccescaudoevres@orange.fr](mailto:ccescaudoevres@orange.fr)

# PLUS DE 60 JUDOKAS DE TOUT LE DÉPARTEMENT EN STAGE KATA AU DOJO D'ESCAUDŒUVRES

Le comité Nord de judo a répondu favorablement à l'invitation de l'entraîneur du club de Judo Jujitsu d'Escaudœuvres, Myrtil KRZEMIANOWSKI, en y organisant ce stage kata décentralisé ce vendredi 24 mars de 19 h à 21 h 30.

Sous la direction technique de Francky GUSTIN, l'équipe du comité Nord de judo a pu prodiguer ses **conseils experts** aux judokas de tout le département (certains sont même venus de Dunkerque). Nage-no-Kata, Goshin Jitsu, Katameno Kata... Chaque pratiquant, de la ceinture orange à la noire, a pu suivre le **programme adapté** à ses envies, à ses besoins et à son niveau d'expérience tout en prenant conscience du lien naturel entre les katas et la pratique plus compétitive du judo.

**Sens de la pédagogie, adaptation au niveau de chacun, capacité à utiliser des images faciles à appréhender** ont été autant de moteurs du succès de cette session de travail (pour comprendre une position de corps, l'un des jeunes a retenu l'exemple de la "fusion" du dessin animé Dragon Ball).

Après cette première expérience réussie, le club cinquantenaire se portera encore candidat dans les années à venir pour accueillir des événements d'une telle qualité. Le prochain rendez-vous pour les festivités d'**anniversaire du club** est déjà fixé au **vendredi 12 mai** pour un entraînement des "anciens".



## OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION CHEZ LES BASKETTEURS

### SENSIBILISATION SUR LE RÔLE DE L'ARBITRAGE

Lors des entraînements, la **fonction d'arbitre a été intégrée** afin de permettre aux jeunes d'appréhender ce rôle et de prendre de l'assurance à l'exercer. Le but est de dédramatiser cette fonction. Cela permet aussi aux jeunes d'aider leur entraîneur à **améliorer leur équipe** avec ce rôle d'observateur.

### SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DES SUPPORTERS INSUPPORTABLES ET DES PARENTS DIRIGEANTS, ENTRAÎNEURS ET JOUEURS

**Face aux incivilités malheureusement grandissantes**, les clubs ont choisi de faire le point pour **agir tous ensemble** et trouver des pistes de travail avec l'aide du District. C'est surtout dans chaque club que des actions devront être prises.





## ARRIVÉE D'UN POLICIER MUNICIPAL

Afin de succéder à M. Jean-Marie MARCAILLE, garde champêtre, qui part en retraite cette année, la mairie a procédé au recrutement d'un policier municipal.

Lundi 27 février, M. Johann HOURIEZ a fait son entrée à la mairie d'Escaudœuvres après une **expérience de 22 ans en tant que gendarme**. Son arrivée répond à la volonté de la municipalité de créer une police municipale pour satisfaire la demande des administrés. Recruté comme brigadier-chef principal à temps complet, il dispose d'une bonne expérience pour mettre en place ce nouveau service avec ses côtés opérationnel, administratif et juridique. Pour se spécialiser dans son nouveau poste, il suivra une formation de 3 mois non consécutifs sur une période d'un an.

Œuvrant au quotidien au service de la population, M. Johann HOURIEZ agit en matière de **prévention**, de **tranquillité**, de **sécurité** et de **salubrité publiques**. Le **travail de terrain** et de **proximité** reste sa priorité.

Ses principales missions sont les suivantes :

- ◆ action de prévention (surveillance des abords des écoles, permis piéton...);
- ◆ surveillance de la circulation routière et contrôle du stationnement;
- ◆ surveillance du domaine public;
- ◆ présence lors de manifestations;
- ◆ relations avec la police nationale;
- ◆ relations avec les administrés.



**Police municipale**  
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

Téléphone : 03 27 72 70 85  
Courriel : [police.municipale@escaudoevres.fr](mailto:police.municipale@escaudoevres.fr)

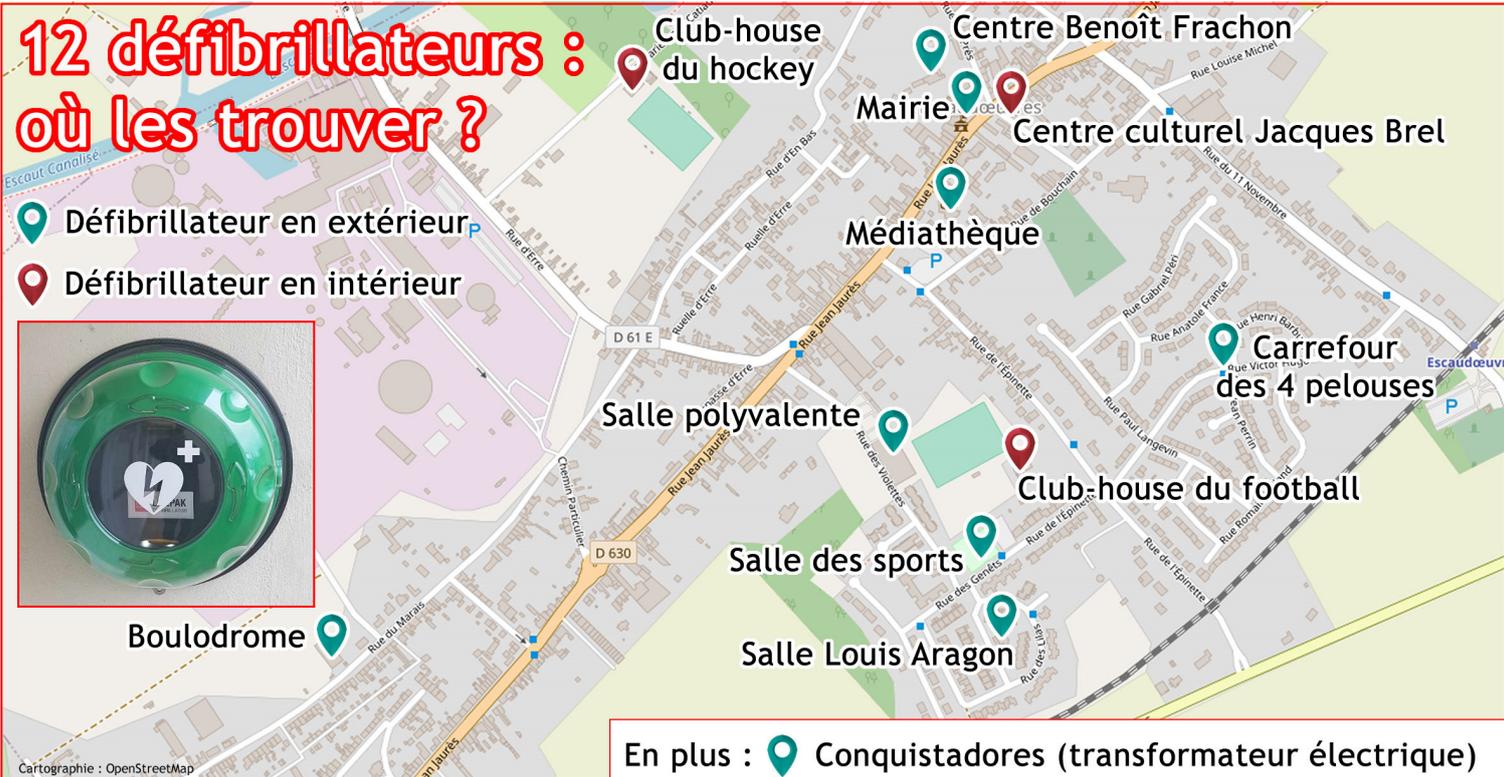
Ce service accueille le public  
le mercredi de 10 h à 12 h (sur rendez-vous)

Une **mutualisation avec la police municipale de Cambrai** est envisagée dans un avenir proche pour accentuer la sécurité sur notre commune et réaliser des opérations de prévention routière.

## 12 DÉFIBRILLATEURS RÉFÉRENCÉS SUR ESCAUDŒUVRES

Poursuivant le maillage des points équipés de défibrillateurs automatiques externes dans la commune, la municipalité a procédé à l'installation d'un défibrillateur **aux Conquistadores** (sur le mur du poste de transformation électrique) et d'un autre **au carrefour des 4 pelouses**.

Voici la carte d'implantation des 12 défibrillateurs présents sur Escaudœuvres :





M. Michaël OLIVIER - Conseiller municipal délégué

## ACCUEIL DES VACANCES DE FÉVRIER

Durant les vacances de février, le carnaval s'est invité à l'accueil de loisirs d'Escaudœuvres.

Un peu plus d'une cinquantaine d'enfants a été accueillie à l'école maternelle Suzanne Lanoy. Au programme : du **sport**, une **kermesse**, une **enquête au musée du carnaval** (grand jeu) et des **activités manuelles**.



## ACTIVITÉS DU CAP-JEUNES

### ACCUEIL DE PETITES VACANCES

Durant les **vacances de février**, les adolescents du CAP-Jeunes ont pratiqué de **nombreuses activités sportives** : patinage sur glace, tir à l'arc, bowling, parcours sportifs... Des **soirées à thème** et des **ateliers culinaires** et des **activités manuelles** ont aussi été au rendez-vous.

Pour les vacances de printemps, les animateurs du CAP-Jeunes proposeront de nouveau des activités sportives.



### LE PROJET C.L.A.S.

Dans le cadre du projet C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), les **élèves** des écoles de la ville en classe de **C.M.2** et ceux en **6<sup>e</sup>** résidant à Escaudœuvres peuvent bénéficier gratuitement tous les lundis de **cours de guitare, ukulélé, piano...** et des **cours de théâtre** et **passerelle C.M.2/6<sup>e</sup>** tous les jeudis.

Le C.L.A.S. est un dispositif permettant de donner un coup de pouce dans la scolarité de l'enfant, en **valorisant ses acquis**, de manière à **renforcer son autonomie personnelle** et son **implication** dans la vie collective.



### PROJET DE MAQUETTE DE LA SUCRERIE

En partenariat avec le **centre l'Adapt**, les adolescents du CAP-Jeunes se rendent régulièrement le mercredi après-midi à Naves pour créer une **maquette de la sucrerie d'Escaudœuvres** avec les **personnes en situation de handicap**.

Une **relation de confiance** et de la **motivation** se sont créées avec les deux publics. La maquette est en bonne voie !



## L'UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE D'ESCAUDŒUVRES "SCALDO BOUGE"

2023 avance... avec des actualités et des faits qui nous conduisent tous à l'interrogation. Le commerce fait face depuis l'évènement majeur que nous connaissons tous à des temps incertains, voire inquiétants pour d'autres.

Un jour quelqu'un m'a dit : *"Un commerçant est un business man ou woman. Il doit prendre des risques, il doit miser..."* Avec un certain recul, c'est vrai. Mais, pour l'heure, **le commerce en général a beaucoup misé**. Chacun à son niveau. **Le commerce de proximité a œuvré** durant la période Covid, tant **pour survivre** en se réinventant que **pour apporter un service à la population** et, de façon plus large, à l'économie.

Maintenant, les entreprises font face à la hausse du coût de l'énergie, la hausse du prix des matières premières avec un impact sur le budget de chacun. **Les commerçants scaldobrigiens font le maximum pour limiter l'impact** et, soyez-en sûr, que la recherche est l'intérêt de tous.

Cette année, **vos commerçants vont être impactés par les travaux qui vont être réalisés dans le centre-ville**. Encore un coup dur... Toutefois, nous remercions Noréade et la municipalité d'avoir entendu nos interrogations et d'avoir répondu favorablement à notre souhait sur la date proposée, période où nous estimons que l'impact commercial sera minimisé tout en pensant aussi qu'en période de congés cela sera moins gênant pour tous et surtout plus sécurisant pour les enfants qu'en période scolaire.

C'est pourquoi, doublement, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS**, de votre soutien envers vos commerçants. **Une ville sans commerce est une ville sans vie**.

L'année dernière, l'association "Scaldo Bouge" a investi dans l'organisation d'un salon du mariage et de la réception qui a permis d'accueillir environ 1 600 personnes dans la commune sur le week-end. Le bureau tient de nouveau à remercier les commerçants exposants, la municipalité, les employés du service technique et l'ensemble des personnes et des bénévoles qui s'y sont investis et ont contribué à la réussite de ce projet. L'entraide et l'union scaldobrigienne en a été sa Force. L'édition 2024 est déjà en projet.

Cette année, **l'association organisera davantage d'actions ponctuelles** dans vos commerces avec des jeux, des cadeaux à gagner et créera des événements **afin de contribuer à notre façon à améliorer votre pouvoir d'achat**. Cela a d'ailleurs commencé par la traditionnelle chasse aux œufs. Soyez attentif, des nouveautés et des cadeaux à gagner à la clé.

**L'artisanat a encore toute sa place et son avenir, mais cela ne peut se faire sans vous.**

Soyons certains en de beaux jours devant nous !

Commerçants, artisans... Vous avez envie de nous rejoindre ? L'union fait la force. N'hésitez pas à adhérer comme les nouveaux qui nous font confiance.

Gilles WECLAWIAK  
Président

Peggy THUILLIEZ  
Vice-présidente



## NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE



Immo Réseau - M<sup>me</sup> Christelle HERLEM  
Conseil en immobilier sur le Cambrésis et les alentours  
Coordonnées : 06 83 68 32 11 - c.herlem@immo-reseau.com



M. Loïc DUCATILLION - Conseiller municipal délégué

## FESTIVITÉS, SOLIDARITÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

### CONCERT POUR LE TÉLÉTHON (3 DÉCEMBRE 2022)

Une soirée spéciale au profit du Téléthon a été animée par les musiciens du Scaldo Musik Band.



Grâce à la mobilisation de tous (le concert, le stand Téléthon lors du marché de Noël et les différents dons des associations de notre commune), **plus de 3 000 € ont été reversés à l'A.F.M. Téléthon.**



L'équipe municipale remercie particulièrement les membres de l'O.M.C.E. pour la gestion de la caisse centrale et, bien évidemment, les musiciens du groupe Scaldo Musik Band pour cette magnifique soirée musicale. Merci et bravo à tous !

### MARCHÉ DE NOËL (9 AU 11 DÉCEMBRE 2022)

Pour la deuxième fois, le marché de Noël s'est déroulé en chalets sur la place François Mitterrand. L'équipe municipale est heureuse d'avoir pu organiser cet événement, en espérant avoir transporté petits et grands dans la féerie de Noël durant ces trois jours.



Celui-ci avait par ailleurs été possible grâce à la fabrication de **deux nouveaux chalets** (le chalet Téléthon et le chalet du Père Noël) par nos services techniques, ainsi que la fabrication de deux passes têtes par les différents services municipaux.

Le marché, composé de **dix chalets en bois**, a permis aux promeneurs de flâner et de glaner des idées cadeaux, grâce aux exposants, artisans et créateurs d'ici et d'ailleurs.



Le chalet pour le Téléthon était géré par différentes associations de la ville (Cyclo Club, La Scaldobrigienne, l'O.M.C.E. et The Flora Company) pour vendre des crêpes et des boissons pour la bonne cause.



Les plus jeunes ont pu poser pour la **photo avec le Père Noël et Olaf** grâce aux deux associations des parents d'élèves "Les P'tits Scaldos" et "Scaldo Schools" en partenariat avec le conseil municipal des jeunes d'Escaudœuvres. **Chaque enfant photographié s'est vu remettre une petite friandise par le Père Noël.**



Pour cette deuxième édition, les bambins ont pu prendre part au **manège enfantin** de M. DRACHE alors que les plus grands ont profité d'une **piste de luge** grâce à l'union commerciale et artisanale "Scaldo Bouge". Au programme également sur les trois jours : les **animations musicales** de l'harmonie municipale, du groupe Strawberry et des saltimbanques Borains, ainsi que la **balade en calèche** qui en a séduit plus d'un... L'animation du dimanche avait été réalisée par Franck BINET de Chérie FM.

## CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE MUNICIPALE (5 MARS 2023)

Dans le cadre des 140 ans de l'harmonie municipale, nous avons accueilli le dimanche 5 mars au sein de la salle polyvalente le "Concerto di primavera".



Ce concert a réuni l'orchestre d'harmonie "La Vaillante" de Saint-Prix (Val-d'Oise) et notre harmonie municipale.

Nous avons voyagé avec un répertoire riche et varié en compagnie de plus de 60 musiciens sur scène.

## COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE (19 MARS 2023)

La 61<sup>e</sup> cérémonie officielle du cessez-le-feu en Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie s'est déroulée devant la stèle des anciens combattants d'Afrique française du Nord en présence des représentants de la F.N.A.C.A, de M<sup>me</sup> SAKALOWSKI (adjoindée aux écoles et la petite enfance) qui a remplacé M. le maire pour le discours, des élus, ainsi que des représentants du conseil municipal des jeunes et du conseil des sages de notre ville.



## CULTURE

M<sup>me</sup> Gwenaëlle PRINCE - Conseillère municipale déléguée



## DES ATELIERS POUR TOUS LES ÂGES

### ATELIERS CRÉATIFS POUR ADULTES (18 NOVEMBRE ET 9 DÉCEMBRE 2022)

Pour la période des fêtes de fin d'année, les participants ont réalisé dans un premier temps un **ange de Noël** en réutilisant les livres mis au rebut et dans un second temps une **étoile en origami** autour d'une tasse de café avec des petits chocolats.



### REMISE DE CADEAU (6 DÉCEMBRE 2022)

Pendant le mois de décembre, les mères Noël (Bénédicte et Agnès) n'ont pas oublié leur(e)s fidèles lecteur(trice)s qui ont reçu un petit cadeau.



### BOUGEOIRS ET DÉCORATIONS DE NOËL (7 et 14 DÉCEMBRE 2022)

La médiathèque a proposé une nouvelle fois des activités mercredi 7 décembre pour les enfants à partir de 6 ans et mercredi 14 décembre pour les 3 à 5 ans. Ces animations ont amené joie et ambiance de fêtes de fin d'année.



Les enfants ont suivi les consignes de M<sup>me</sup> Bénédicte DRODE afin de décorer leur travaux. Les plus grands ont pu alors mettre en peinture et orner des **bougeoirs**, à l'aide de stickers.

Quant aux plus petits, ils ont réalisé de **petites décorations** à mettre dans leur sapin et ont également réalisé des coloriages de Noël.

Les enfants sont repartis ravis en emportant leurs créations et leurs chocolats de Noël.

### SPECTACLE DE NOËL (22 DÉCEMBRE 2022)

Pour clôturer ce mois de fête et de magie, la médiathèque a organisé un **spectacle de Noël pour les 3 à 8 ans**. Les enfants sont repartis comblés de paillettes dans les yeux et de chocolats en main.



### CINÉ-SOUPÉ (20 JANVIER 2023)

Dans le cadre des 7<sup>es</sup> **nuits de la lecture**, la médiathèque a organisé pour la première fois un ciné-soupe. Chaque personne fût accueillie avec sourire et convivialité. Durant cette soirée, petits et grands ont pu se détendre et profiter de leur proches autour d'un **repas**, suivi par la projection du film **"Chair de poule 2"**.



### ATELIERS DES VACANCES D'HIVER (10 AU 17 FÉVRIER 2023)

Pour cette période, la médiathèque a proposé de nouveaux ateliers pour tous âges.

Des **ateliers "macramé"** ont eu lieu les vendredis 10 et 17 février. Cet atelier créatif pour adultes a été animé par M<sup>me</sup> Bénédicte DRODE dans une ambiance conviviale.



Les dames ont regagné leur maison, ravies de repartir avec leur suspension en macramé. Cela a même donné à certaines d'entre elles l'envie et l'enthousiasme d'en réaliser de nouvelles.

La **ludothèque** a accueilli les enfants du 14 au 16 février dans une atmosphère douce, calme et agréable où régnait également l'entraide et l'esprit de compétition. En effet, les enfants ont fait preuve d'une grande solidarité lors des parties de jeux et ont été attentifs aux explications données par M<sup>me</sup> Charlie DEVOGELE qui effectue un service civique culturel. C'est avec le sourire aux lèvres et bonne humeur que les enfants ont quitté la médiathèque et ont rejoint leurs parents.



### NOURRISSONS LES OISEAUX (22 FÉVRIER 2023)

Enfin, c'est en plongeant les mains dans de la margarine que petits et grands se sont retrouvés et se sont amusés à **concevoir des boules de graisse pour nourrir les oiseaux**. Cet atelier a été encadré par M<sup>mes</sup> Bénédicte DRODE et Charlie DEVOGELE.



## ARRIVÉE D'UN NOUVEAU SERVICE CIVIQUE À LA MÉDIATHÈQUE



Une année de plus, la commission culture a fait le choix de recruter une volontaire en service civique. C'est donc dans ce cadre que nous accueillons M<sup>me</sup> Charlie DEVOGELE depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'août.

Vous aurez l'occasion de la voir lors de vos passages à la médiathèque ou lors d'ateliers. Nous lui avons également confiée l'organisation d'une exposition sur la sucrerie, qui sera sans doute réajustée au vu des derniers évènements.

En espérant que cette expérience au sein de notre commune lui soit bénéfique !

# ATELIERS DE DESSINS

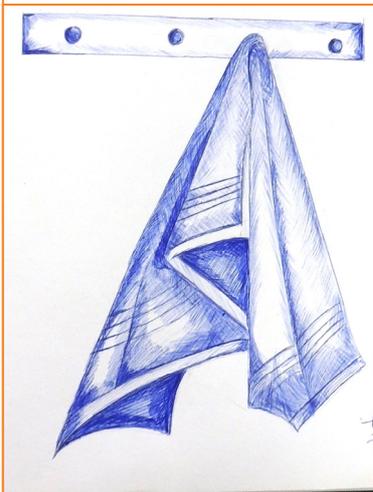
## INITIATION AU PASTEL SEC

Après avoir réalisé un **paysage au pastel sec**, les adultes de l'atelier ont exposé leurs œuvres à l'étage de la médiathèque jusqu'au 10 mars. Nombre de visiteurs ont pu ainsi découvrir et apprécier.



## TRAVAIL DE L'ATELIER DE DESSIN EN COLLABORATION AVEC L'ÉPICERIE SOLIDAIRE D'ESCAUDŒUVRES

Durant 4 semaines, les adultes de l'épicerie solidaire d'Escaudœuvres ont participé à un atelier de dessin. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'ils ont découvert la **technique du collage**, inventée par les artistes Pablo PICASSO et Juan GRIS. Ce procédé consiste à organiser une **création plastique par la combinaison d'éléments divers** : extraits de journaux avec textes et photos, papier peint, documents... Les morceaux de papier déchirés, ainsi que les mots, ont été arrachés de leur contexte dans le but de créer une narration visuelle et poétique.



Le stage "**Dessin au stylo à bille**" a eu lieu comme prévu pendant les vacances de février. Les prochains stages "**Perspective**" (niveaux 1 et 2) auront lieu pendant les vacances de printemps du mardi 18 au vendredi 21 avril.

## INITIATION À LA GRAVURE

Créer un motif, creuser une matrice dans du polystyrène ou de la gomme à l'aide d'une gouge, encreur à l'aide d'un rouleau permet de **répéter ce motif à l'infini sur des supports divers et variés** comme le papier de couleur, le papier kraft ou des tissus divers. C'est ce à quoi ce sont attelés les groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes ces dernières semaines. La gravure demande de la patience, de la rigueur et du savoir-faire. C'est une **discipline très enrichissante** qui pourrait, pourquoi pas, susciter des vocations. Car la gravure est aussi un métier !



Afin de faire connaître ces œuvres aux lecteurs, les œuvres des participants ont été exposées dans la bibliothèque.

## VOUS AIMEZ LE DESSIN ?

Que vous soyez novice ou expert, n'hésitez pas à venir vous inscrire aux ateliers :

- ◆ Enfants : mercredi (sauf vacances scolaires) de 14 h à 15 h 15 pour les 8 à 10 ans et de 15 h 30 à 16 h 45 pour les 11 à 15 ans.
- ◆ Adultes : mardi de 14 h 30 à 16 h 30 et vendredi de 14 h à 16 h.

Prochain stage technique durant les vacances : "Perspective" (niveaux 1 et 2) du 18 au 21 avril 2023.

Les cours, animés par M<sup>me</sup> Marie BERSILLON, formée à l'école des beaux-arts de Cambrai et à l'école d'arts de Douai, sont gratuits, mais le matériel n'est pas fourni pour les adultes.

Renseignements et inscriptions au 03 27 82 99 05 - <https://www.facebook.com/artsvisuelsescaudoeuvres>

Les enfants ont été nombreux à venir écouter **les histoires de Marikislaraconte** durant les mois de février et de mars. L'abr'histoire repartira prochainement à la Médiathèque départementale du Nord afin de ravir les enfants d'autres médiathèques du département, mais, vu son succès, il reviendra à Escaudœuvres, c'est promis !



En attendant, Marikislaraconte viendra raconter ses histoires à la médiathèque d'Escaudœuvres **mercredi 3 mai et samedi 6 mai** de 10 h à 10 h 45 pour **de nouvelles aventures** ! Les inscriptions sont déjà ouvertes au 03 27 82 99 05.

**L'abr'histoire appartient à la Médiathèque départementale du Nord** et nous avait été prêté pour une durée de 2 mois. Il s'agit d'une création de deux artistes : M<sup>mes</sup> Gaëlle LOPEZ et Laurie YSMAL. Gaëlle nous a fait la surprise de venir nous rendre visite et d'expliquer au groupe d'enfants présents comment elle a coréalisé cette œuvre. Les enfants ont été surpris d'apprendre qu'il avait fallu des mois pour le réaliser ! Eh oui, l'abr'histoire n'est pas un quelconque objet commercialisé, **il est unique et créé entièrement à la main** ! Mais l'émotion est bien au rendez-vous et la magie opère.

**SURPRISE !!!**



**On dirait bien que la conteuse s'est volatilisée !** Mais, c'est pourtant bien la voix de Marikislaraconte que l'on entend derrière le rideau que deux enfants viennent d'ouvrir. En effet, elle est passée derrière l'abr'histoire pour **raconter ses histoires** et laisser profiter les enfants de ces **magnifiques planches illustrées appelées "kamishibai"**.

"Kamishibai" signifie littéralement "théâtre de papier". C'est une sorte de théâtre ambulant, d'origine japonaise, où des conteurs livrent leurs histoires en faisant défiler des séries d'images dans un butaï (théâtre en bois). Selon les historiens, le kamishibai daterait du XII<sup>e</sup> siècle.

(article L.2121-27-1 du C.G.C.T. sur l'expression des groupes politiques des conseils municipaux)

**DROIT D'EXPRESSION**

**M. Régis CRÉPIN** - Pour les élus du groupe "Ensemble construisons l'avenir d'Escaudœuvres"

## NON À LA FERMETURE DE L'UNITÉ DE FABRICATION DE SUCRE DE LA SUCRERIE TEREOS

Cette fermeture voulue par les dirigeants de Tereos et annoncée le 7 mars va certainement compliquer les affaires municipales. Les conséquences en sont le licenciement de 123 personnes et un fonctionnement réduit à 30 personnes à la logistique et au conditionnement du sucre. Cette réduction d'activité devrait avoir une répercussion sur les taxes versées à la C.A.C. donc une répercussion sur le reversement du pourcentage à la commune, ce qui impactera le budget municipal.

Scaldobrigiennes, Scaldobrigiens, vous avez voulu le changement en 2020 et vous l'aviez réclamé à grands coups de voix et de critiques, notamment sur les réseaux sociaux. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

On ne voit pas beaucoup plus de monde lors des nombreuses et intéressantes manifestations dans la commune, ni de commentaires positifs sur ces mêmes réseaux sociaux par rapport à l'embellissement du centre-ville ou à la sécurité renforcée dans ce même centre-ville. En revanche, on entend beaucoup parler de l'enlèvement de la haie qui séparait le cimetière du City stade, de la saleté de la rue Jean Jaurès après la campagne betteravière, de la présence de déjections canines sur les parterres de fleurs et trottoirs et du peu de réponses aux demandes faites par les habitants...

Chacun s'interroge aussi sur les "grands projets" qui tardent à être abordés : école, halle, poumon vert... "A réaliser bien sûr si... la Mairie a des sous ?"

Quoiqu'il en soit, même si nous ne sommes parfois pas d'accord avec la stratégie de la politique municipale actuelle, nous nous associons totalement à la défense de l'activité de la sucrerie et participerons à toute action menée par la municipalité.

Nous souhaitons une bonne retraite à notre garde champêtre municipal et souhaitons la bienvenue au nouveau policier municipal en place. Le changement de police rurale en police municipale demandera certainement un temps de dialogue et de pédagogie à développer auprès de la population.

**"Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudœuvres"**

- ◆ Courrier : à déposer en mairie.
- ◆ Mail : [ecaescaudoewres2020@gmail.com](mailto:ecaescaudoewres2020@gmail.com)
- ◆ Facebook : <https://www.facebook.com/ecaescaudoewres>

## DU 30 MARS AU 23 NOVEMBRE

Tous les jeudis ..... **Collecte des déchets végétaux** - En cas de jeudi férié, la collecte est reportée au lendemain  
La collecte n'aura pas lieu les jeudis 20 juillet, 3 août, 17 août, 2 novembre et 16 novembre

### AVRIL

Jusqu'au vendredi 2 juin ..... **Préinscriptions pour la rentrée scolaire en maternelle et en C.P.** - Mairie  
Du mardi 11 avril au vendredi 2 juin .. **Inscriptions pour la grande brocante du 25 juin** - Mairie  
Samedi 15 ..... **14 h** ..... **Nettoyage citoyen "Escaudœuvres propre" et collecte de mégots** - Centre Benoît Frachon  
**14 h 30** ..... **Sortie vélo encadrée et assurée par le Cyclo Club** - Départ du centre Benoît Frachon  
Dimanche 16 ..... **Challenge de pêche "Jean-Claude Dieux" (4<sup>e</sup> manche) par l'association "Gardons la pêche"**  
**Étang communal**  
**12 h** ..... **Repas dansant de l'association "Ensemble et Solidaires" (U.N.R.P.A.)** - Salle polyvalente  
Du lundi 17 au vendredi 28 ..... **Accueil des loisirs des vacances de printemps** - École maternelle Suzanne Lanoy  
Du mardi 18 au vendredi 21 ..... **Stage de techniques de dessin "Perspective"** - Médiathèque "Liberté" (insc. au 03 27 82 99 05)  
Mardi 18 ..... **14 h 30** ..... **Atelier de printemps à partir de 6 ans** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 00)  
Mercredi 19 ..... **10 h** ..... **Atelier de printemps pour les 3 à 5 ans** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 00)  
Vendredi 21 ..... **14 h 30** ..... **Réalisation d'un vase en origami (1<sup>re</sup> partie)** - Médiathèque "Liberté" (insc. au 03 27 82 99 00)  
Samedi 22 ..... **14 h 30** ..... **Sortie vélo encadrée et assurée par le Cyclo Club** - Départ du centre Benoît Frachon  
Mardi 25 ..... **15 h à 16 h 30** .. **Tous à la ludothèque pour les 6 à 8 ans** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 00)  
Mercredi 26 ..... **15 h à 16 h 30** .. **Tous à la ludothèque à partir de 9 ans** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 00)  
Jeudi 27 ..... **10 h à 11 h** ..... **Tous à la ludothèque pour les 3 à 5 ans** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 00)  
Samedi 29 ..... **20 h** ..... **Pièce de théâtre : "Joyeuses Pâques" par la troupe "La Réplique"** - Salle polyvalente  
Dimanche 30 ..... **11 h** ..... **Célébration de la mémoire des victimes de la Déportation** - Départ de la mairie

### MAI

Du mardi 2 mai au vendredi 2 juin ..... **Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs d'été** - Mairie  
Mercredi 3 ..... **10 h à 10 h 45** .. **Les contes de Marikislaraconte** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 05)  
Vendredi 5 ..... **14 h 30** ..... **Réalisation d'un vase en origami (2<sup>e</sup> partie)** - Médiathèque "Liberté" (insc. au 03 27 82 99 00)  
Samedi 6 ..... **10 h à 10 h 45** .. **Les contes de Marikislaraconte** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions au 03 27 82 99 05)  
Lundi 8 ..... **11 h** ..... **Commémoration du 78<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 1945** - Départ de la mairie  
Du mardi 9 mai au vendredi 2 juin ..... **Inscriptions pour le concours 2023 des maisons fleuries et des jardins communaux** - Mairie  
Sam. 13 et dim. 14 .. **10 h à 18 h 30** .. **Exposition sur les dinosaures** - Salle polyvalente  
Samedi 13 ..... **14 h 30** ..... **Sortie vélo encadrée et assurée par le Cyclo Club** - Départ du centre Benoît Frachon  
Dimanche 14 ..... **8 h 30** ..... **Parcours du Cœur** - Inscriptions à 8 h 30 au centre Benoît Frachon et départ à 9 h  
Vendredi 19 ..... **Collecte des déchets végétaux (en remplacement du jeudi 18 mai qui est férié)**  
Lundi 22 ..... **8 h 30 à 17 h 30** **Distribution de graines à l'occasion de la journée de la biodiversité** - Mairie  
Mercredi 31 ..... **14 h 30** ..... **Création d'un cadeau de fête des mères à partir de 6 ans** - Médiathèque (insc. au 03 27 82 99 00)

### JUIN

Samedi 3 ..... **19 h 30** ..... **Spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse** - Salle polyvalente  
Mercredi 7 ..... **10 h à 18 h** ..... **Distribution de la carte cadeau de la fête des parents** - Centre Benoît Frachon  
**10 h à 18 h** ..... **Journée spéciale "Médiathèque hors les murs" avec animations** - Centre Benoît Frachon  
Mercredi 14 ..... **14 h 30** ..... **Création d'un cadeau de fête des pères à partir de 6 ans** - Médiathèque (insc. au 03 27 82 99 00)  
Du 16 juin au 1<sup>er</sup> sept. .. **10 h à 18 h** .. **La médiathèque hors les murs (tous les vendredis, sauf en cas de pluie)** - Étang communal  
Samedi 17 ..... **14 h 30** ..... **Sortie vélo encadrée et assurée par le Cyclo Club** - Départ du centre Benoît Frachon  
Mardi 20 ..... **18 h 30** ..... **Heure du conte d'été en pyjama avec Marikislaraconte à partir de 4 ans** - Médiathèque  
inscriptions au 03 27 82 99 05)  
Du vendredi 23 au mardi 27 ..... **Fête communale avec manèges** - Place François Mitterrand  
Vendredi 23 ..... **20 h** ..... **Concert de la ducasse par l'Harmonie municipale** - Salle polyvalente  
Samedi 24 ..... **19 h** ..... **Podium Chérie FM avec Ballroom dance show en 1<sup>re</sup> partie et Star Ac' comeback avec Houcine, Maud et Hoda de la Star Ac' en 2<sup>e</sup> partie, cadeaux et goodies à gagner** - Salle polyvalente  
**23 h** ..... **Grand feu d'artifice** - Étang communal (reporté au lundi 26 en cas d'intempéries)  
Dimanche 25 ..... **de 6 h à 17 h** .... **Grande brocante annuelle** - Rue Jean Jaurès, rue des Prés, rue des Fossés, rue d'en Bas, square François Courbet et rue d'Erre (**inscriptions à partir du 11 avril en mairie**)

### JUILLET

Dimanche 2 ..... **9 h à 19 h** ..... **Tournoi de hockey du Marcassin** - Stade Ludovic Ségard  
Jeudi 13..... **17 h 30** ..... **Animations et jeux par l'Accueil de Loisirs** - Parc du centre Benoît Frachon  
**19 h** ..... **Food trucks et concert par un tribute Beatles** - Parc du centre Benoît Frachon  
**21 h 30** ..... **Retraite aux flambeaux et feu d'artifice** - Départ du centre B. Frachon vers le stade Dhordain  
Vendredi 14 ..... **11 h** ..... **Cérémonie de la fête nationale** - Départ de la mairie

### OÙ TROUVER LE SCALDOMAG ?

Le ScaldoMag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Scaldobrigiens.  
Il est téléchargeable et consultable sur le site Internet de la ville d'Escaudœuvres : <https://www.escaudoeuvres.fr>  
Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

**Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication de la mairie au 03 27 72 70 67.**

Directeur de la publication : Thierry BOUTEMAN, maire • Rédaction et photos : Mairie d'Escaudœuvres • Conception graphique, infographie, mise en page et préresse : Service communication de la mairie d'Escaudœuvres • Impression : Imprimerie municipale d'Escaudœuvres - 3003235928 • Dépôt légal : Avril 2023 • Tirage : 1 578 exemplaires • Distribution : Service technique de la mairie d'Escaudœuvres.